

Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes

Philippe J. Dubois

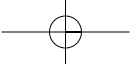
Depuis la fin des années 1960, des espèces d'oiseaux allochtones (c'est-à-dire non originaires de notre région) se sont implantées en France, comme dans d'autres pays d'Europe, toujours en grande partie à cause de l'homme. Cette situation n'est d'ailleurs pas limitée à notre continent et concerne la totalité de la planète. Les oiseaux ne sont pas les seuls concernés, loin s'en faut, mais pour ceux-ci, on connaît à présent bien les espèces qui sont considérées comme allochtones (Lever 2005). Le problème majeur avec les espèces allochtones est que certaines d'entre elles peuvent poser de sérieux problèmes aux espèces autochtones (ou indigènes), dans la mesure où elles entrent en concurrence directe avec ces dernières. Cette concurrence peut être liée aux ressources alimentaires (concurrence trophique), aux milieux occupés par l'espèce (habitat), voire aussi comportementale (niche écologique, p. ex. compétition interspécifique pour l'obtention d'un partenaire). Dans les cas où la compétition a une incidence négative pour la diversité spécifique, on parle alors d'espèces envahissantes (*invasive* en anglais). Les désordres occasionnés par l'arrivée

de telles espèces ont pris une ampleur considérable, si bien que le problème des espèces dites envahissantes est considéré aujourd'hui comme l'une des menaces majeures pour la biodiversité, tant européenne (European Commission 2004) que mondiale (Lowe *et al.* 2001).

Pour les oiseaux, de récents exemples en Europe de l'Ouest (p. ex. celui de l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis*) ou plus spécifiquement en France (l'Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*) ont mis en évidence les risques que l'apparition de telles espèces présente pour l'avifaune autochtone. Ces cas, bien médiatisés, ne représentent en réalité qu'une partie du problème des espèces allochtones potentiellement envahissantes. D'autres oiseaux, moins médiatiques ou moins connus, représentent également, comme nous allons le voir pour la France, une menace réelle ou potentielle pour l'avifaune indigène. C'est pourquoi le Ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD) a diligenté une enquête qu'il a confiée à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour faire une sorte d'état des lieux initial de la situation des espèces allochtones en France. En



1. Bernaches du Canada
Branta canadensis, Cergy-Pontoise, Val-d'Oise, décembre 2004
(Philippe J. Dubois).
Canada Geese.



effet, à ce jour, aucun recensement exhaustif n'a été entrepris pour ces espèces à l'exception de l'Érismature rousse et de l'Ibis sacré. La première bénéficie d'un suivi annuel depuis 1981, au sein du Comité d'Homologation National (CHN) jusqu'en 1^{er} janvier 2005 (Frémont *et al.* 2006), relayé à partir de cette date par le Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR), et pour les nicheurs au travers de l'enquête annuelle sur les oiseaux nicheurs rares et menacés en France (Riegel *et al.* 2007). Pour le second, un important travail a été récemment publié, faisant le point sur l'espèce (Clergeau *et al.* 2005).

Une enquête nationale a donc été lancée en 2006, auprès de la communauté ornithologique française, pour rassembler les informations, souvent inédites, concernant les espèces d'oiseaux allochtones nichant en France métropolitaine.

QUELQUES DÉFINITIONS ET LIMITES

De nombreux débats ont eu lieu à propos des définitions et des termes à employer concernant les espèces allochtones. En effet, il n'est pas toujours facile, d'une part, de dresser une frontière nette entre espèces allochtones et autochtones, et d'autre part, de considérer le moment où une espèce allochtone devient réellement envahissante et donc indésirable. On considère qu'une espèce est allochtone lorsqu'elle a été volontairement ou accidentellement introduite par l'homme dans un endroit où elle n'existait pas originellement à l'état naturel. La Bernache du Canada *Branta canadensis*, par exemple, a bien été introduite par l'homme en Europe. La Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*, qui a peu à peu colonisé l'Europe occidentale (puis l'Afrique du Nord) l'a en revanche fait naturellement. Bien sûr, des espèces allochtones sont assimilées, avec le temps, aux espèces autochtones. C'est le cas notamment du Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*, dont l'histoire de l'introduction en Europe débute 1 300 ans av. J.-C. et qui maintenant est considérée comme appartenant à l'avifaune européenne. Ces « invasions biologiques » n'ont pas forcément un impact négatif avéré sur la biodiversité (V. notamment Pascal *et al.* 2003). Le champ d'investigation de la présente enquête a été volontairement restreint aux introductions –

intentionnelles ou accidentelles – historiquement récentes d'espèces d'oiseaux sur le territoire français. Il s'agit donc d'espèces allochtones à l'avifaune française.

Il peut par ailleurs être délicat de décider à partir de quel niveau d'implantation sur notre territoire une espèce allochtone doit être considérée comme étant envahissante (ou « invasive »). Il n'existe en effet pas de définition officielle de ce terme. En toute rigueur, on devrait parler plutôt de populations envahissantes plutôt que d'espèces, puisque ce n'est pas forcément l'ensemble de l'espèce qui montre un caractère envahissant. La distinction entre « invasif » et « envahissant » est par ailleurs subtile. Le premier terme est utilisé en France depuis les années 1970. Il est peu usité en français courant et le plus souvent réservé à la médecine. Il est sans doute emprunté ici à l'anglais (*invasive species*). On peut également utiliser le terme « envahissant » qui figure dans les dictionnaires classiques de la langue française. Ces deux termes sont utilisés alternativement et prêtent à confusion. Il peut pourtant y avoir un moyen simple pour différencier les différentes catégories d'espèces concernées :

- réserver le terme d'espèces envahissantes aux espèces autochtones en phase d'invasion biologique (p. ex. le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*) ;
 - réserver le terme d'espèces invasives pour les espèces allochtones pouvant poser problème.
- D'assez nombreux gestionnaires de terrain font cette distinction bien utile, qui donne par ailleurs un moyen de ne pas mélanger les catégories (P. Yésou, comm. pers.).

S'agissant de décider si une espèce est invasive ou non, les principaux écueils sont les suivants : d'une part, le laps de temps entre l'arrivée (volontaire ou non) d'une espèce allochtone et la réalité de son caractère envahissant est particulièrement variable, et le recul pour apprécier la pérennité d'une installation et son impact éventuel sur la diversité biologique indigène fait souvent défaut (V. p. ex. Vigne & Valladas 1996, Stayer *et al.* 2006). D'autre part, il est des cas où le caractère envahissant d'une espèce allochtone peut s'estomper avec le temps, comme c'est par exemple le cas de l'élodée du Canada (une plante aquatique), mais

les cas restent fort rares.

MÉTHODOLOGIE

Le but de la présente enquête était de faire une sorte d'état des lieux initial concernant les espèces d'oiseaux allochtones en France. Souvent négligées, ces espèces restent finalement mal connues des ornithologues. Il s'agissait donc de récolter des informations assez simples qui permettent de dresser un premier bilan. Pour ce faire, il a été demandé aux correspondants (associatifs et individuels), au travers d'annonces dans les revues et par Internet, de préciser les points suivants pour un certain nombre d'espèces (V. plus loin) :

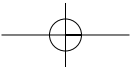
- le statut dans le département ou la région concerné(e) ;
- les effectifs globaux (nombre d'individus) et, si possible, les effectifs nicheurs (nombre de couples) ;
- un bref historique de l'installation de l'espèce dans le département ou la région ;
- une évaluation de la tendance actuelle de la population (en augmentation, stable, en diminution, disparue) ;
- et si possible, les interactions envisageables ou observées avec les espèces indigènes voisines, tant sur le plan comportemental que biologique.

Les espèces prioritaires retenues pour cette enquête ont été les suivantes : **Cygne noir** *Cygnus atratus*, **Bernache du Canada** *Branta canadensis*, **Bernache nonnette** *Branta leucopsis* (population férale), **Ouette d'Égypte** *Alopochen aegyptiacus*, **Tadorne casarca** *Tadorna ferruginea*, **Canard mandarin** *Aix galericulata*, **Érismature rousse** *Oxyura jamaicensis* (oiseaux nicheurs uniquement), **Pélican gris** *Pelecanus rufescens* (populations plus au moins férales de l'Aude), **Perruche à collier** *Psittacula krameri*, **Inséparable de Fischer** *Agapornis fischeri*, **Inséparable masqué** *Agapornis personatus*, **Léiothrix jaune** *Leiothrix lutea*, **Martin triste** *Acridotheres tristis* et **Capucin bec-de-plomb** *Euodice malabarica*.

De même, et de façon plus anecdotique, ont été prises en compte certaines espèces qui se reproduisent ou se sont reproduites au moins une fois ou très localement, en France ou en Europe occidentale : **Oie à bec court** *Anser brachyrhynchus* (population férale), **Oie à tête barrée** *Anser indicus*, **Canard carolin** *Aix sponsa* (et d'éventuelles autres espèces d'Anatidés), **Spatule d'Afrique** *Platalea alba*, **Flamant nain** *Phoenicopeterus minor*, **Flamant du Chili** *Phoenicopeterus chilensis*, **Tourterelle maillée** *Streptopelia senegalensis*, **Conure veuve** *Myiopsitta monachus*, **Bulbul des jardins** *Pycnonotus*



2. Canard mandarin *Aix galericulata*, Nantes, Loire-Atlantique, octobre 2006 (François Diemert). Mandarin Duck.





3. Bernache nonnette
Branta leucopsis, Ouessant,
Finistère, novembre 2006
(Aurélien Audevard).
Barnacle Goose.

barbatus, **Corbeau familier** *Corvus splendens*, **spréos** *Spreo sp.* et **choucadors** *Lamprolornis sp.*, **Tisserin gendarme** *Ploceus cucullatus*, **Capucin bec-d'argent** *Euodice cantans* (et toute autre espèce de capucin). Mais aussi toute autre espèce allochtone pour laquelle existent des données sur une implantation ancienne ou actuelle ou sur un risque potentiel. Ont été en revanche exclues : l'**Ibis sacré**, pour lequel une enquête très complète a été récemment réalisée (Clergeau *et al.* 2005) et dont les principaux résultats et une actualisation éventuelle de certains d'entre eux seront néanmoins présentés ; le **Cygne tuberculé** *Cygnus olor* ; les **Phasianidés** pour lesquels l'obtention de données est difficile en dehors des réseaux cynégétiques et à l'exclusion du Faisan de Colchide ; il sera simplement rappelé pour mémoire le statut actuel connu pour certaines espèces présentes en France. (Le **Faisan vénéré** *Syrnaticus reevesii* a été initialement incorporé à la liste des espèces pour lesquelles des informations étaient demandées, mais il s'est avéré que leur collecte était trop parcellaire pour obtenir un aperçu correct de sa distribution et de son évolution en France. Un résumé de son statut en France sera néanmoins présenté.) Les données plus anciennes ou complémentaires ont été recueillies à partir de publications périodiques, atlas, inventaires dont l'*Inventaire des Oiseaux de France* (Dubois *et al.* 2001). Les informa-

tions concernant les statuts européen et mondial de ces espèces, d'un point de vue allochtone proviennent notamment de Blair *et al.* (2000), dont certaines données et conclusions sont désormais obsolètes, Kestenholtz *et al.* (2005) ou encore de Lever (2005), de mêmes que de correspondants étrangers qui nous ont fait parvenir des informations récentes.

Pour chaque monographie, les catégories dans lesquelles entrent les espèces sont celles élaborées par la Commission de l'Avifaune Française (CAF) pour la Liste des Oiseaux de France (Commission de l'Avifaune Française 2007).

RÉSULTATS

L'enquête a connu un excellent taux de retour, puisque nous avons obtenu des données de toutes les régions de France à l'exception de la Corse (qui ne possède que très peu d'espèces allochtones implantées). Dans un certain nombre de cas, ce sont plutôt des individuels qui ont répondu à cette enquête que des associations. Néanmoins, on peut estimer que la couverture nationale est très bonne, voire excellente. Les résultats présentés ici nous semblent donc fiables, bien que parfois sous-estimés du fait, d'une part, du manque d'intérêt général pour ces espèces et, d'autre part, de leur présence dans des lieux soit privés, soit habituellement peu fréquentés par les ornitho-

logues (villes) ou difficiles d'accès.

DENDROCYGNE FAUVE *Dendrocygna bicolor*

Aire de répartition naturelle. Amérique centrale et du Sud, Afrique tropicale, sous-continent indien jusqu'à la Birmanie.

Populations férales. Aucune connue.

Effectifs et statut en France. L'espèce est régulièrement observée, souvent à l'unité, parfois en petits groupes (jusqu'à 4 ensemble). Les oiseaux peuvent stationner parfois longtemps sur les sites. L'espèce est inscrite en catégorie E (échappé de captivité) sur la Liste des Oiseaux de France.

Reproduction. Un couple a niché à l'état libre en 1999 au lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, et a produit 3 jeunes volants (S. Reeber). En 2006, c'est à Orx, Landes, qu'un couple s'est reproduit et 3 jeunes étaient visibles en août (F. Cazaban *in* J.-L. Grangé/GOPA).

Tendance. Pas de tendance particulière, si ce n'est les capacités qu'a cette espèce tropicale à se reproduire sous des latitudes tempérées.

CYGNE NOIR *Cygnus atratus*

Aire de répartition naturelle. Australie et Tasmanie.

Populations férales. Introduit avec succès en Nouvelle-Zélande. Naturalisé en Europe, dès la fin du XVIII^e siècle en Grande-Bretagne (première reproduction en 1902, 9 couples en 2001, seulement 2 en 2002 ; total de 49 oiseaux en 2003-2004, Ogilvie *et al.* 2004, Wetlands and Wildfowl Trust), à partir de 1962 (ou 1969) en Allemagne, depuis 1979 en Italie, 1978 aux Pays-Bas (60-70 couples dans les années 1990, Sundmann & Hustings 2005), ainsi qu'en Belgique ; des oiseaux sont observés en Espagne depuis 2002 (Lever 2005). L'estimation européenne de 150 individus donnée par Kestenholtz *et al.* (2005) est probablement très inférieure à la réalité.

Historique en France. L'espèce est observée depuis la fin des années 1970 (principalement dans le nord de la France), et ses effectifs sont en nette

progression depuis la fin des années 1980 (Dubois *et al.* 2001). Cette augmentation des données s'est poursuivie jusqu'à ce jour (2006). L'espèce a commencé à se reproduire principalement à partir des années 1990 (1990 à Pau, Pyrénées-Atlantiques ; 1993 ou 1994 près de Poitiers, Vienne), et les cas sont devenus annuels dans les années 2000.

Effectifs et statut en France. Au cours de l'enquête, 6 couples nicheurs ont été trouvés en 2006 : 1 au marais d'Orx, Landes, 1 à Marzy, Nièvre, 2 à Paris, un à Toulouse, Haute-Garonne, et 1 sur l'île de Ré, Charente-Maritime. Cependant pour les années 2000, on arrive à 26 couples nicheurs plus ou moins réguliers (fig. 1). Ces cas se trouvent principalement dans l'ouest du pays, entre l'Île-de-France et la façade atlantique, de la vallée de la Loire et de la Grande Brière aux Landes. Ailleurs, ils restent exceptionnels (un cas en 2007 dans la Somme, F. Sueur). Il est difficile de quantifier l'effectif total. En 2006, 66 individus ont été recensés, mais, compte tenu des données des années antérieures, l'effectif français est estimé à 120-150 individus pour le début des années 2000. Il y en a une vingtaine en Loire-Atlantique, 15 à Izeure, Côte-d'Or, en octobre 2005, et 12 en juillet 2005 au domaine de Graveyron, Gironde, ceci pour les plus forts effectifs. Pour le dernier site, après régulation de l'espèce, il en restait 4 en 2006. L'espèce est actuellement en catégorie E de la Liste des Oiseaux de France, mais son statut pourrait

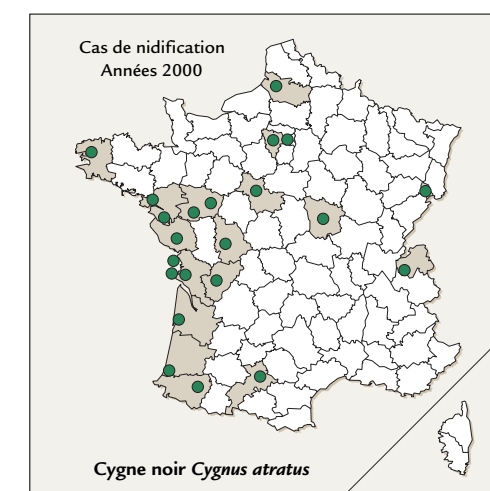


fig. 1. Répartition des cas de reproduction du Cygne noir *Cygnus atratus* en France dans les années 2000. *Distribution of breeding Black Swan in France in the 2000's.*

changer dans les années futures si la population française se pérennise.

Reproduction. Originaire de l'hémisphère Sud, cette espèce présente la particularité de pouvoir se reproduire chez nous en hiver (l'équivalent de l'été austral). Ainsi des pontes ont-elles été notées en janvier (Paris) et des poussins entre début décembre et début janvier (île de Ré, Vienne, Loire-et-Cher, Gironde) ! Cependant, un couple accompagné de 3 jeunes (âge non précisé) a été vu en septembre 2005 dans le Maine-et-Loire (A. Fossé, LPO Anjou). La taille moyenne des groupes familiaux en France est de 3,23 jeunes par couple ($\pm 1,17$; $n = 16$ familles). Le succès à l'envol n'est pas connu, sauf en Loire-Atlantique où il est de 2 jeunes pour le couple suivi depuis 2004 (S. Reeber). Le Cygne noir résiste bien au froid, comme en témoigne sa reproduction hivernale. Cependant, plusieurs observateurs notent la disparition des couvées et indiquent que l'installation des couples sur un lieu donné précède souvent de plusieurs années sa première reproduction. Celle-ci ne semble pas non plus régulière sur le site choisi par le couple, ceci pour des raisons inconnues (dérangement ?). L'espèce semble assez

éclectique quant à ses lieux de reproduction : étangs, marais, plans d'eau citadins.

Tendance. La plupart des observateurs s'accordent à noter l'augmentation importante du nombre de Cygnes noirs dans leur région, notamment depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000. Seules les zones montagneuses sont jusqu'alors évitées (mais l'espèce est présente sur les lacs préalpins). Une région comme le Nord-Pas-de-Calais accueille un nombre croissant d'oiseaux, mais la reproduction n'y a pas encore été constatée. Enfin, il semble y avoir moins de données dans les années récentes en Basse-Normandie, mais cela pourrait être dû au manque d'intérêt de la part des observateurs qui ne transmettent pas (plus) ce genre de données aux centrales ornithologiques.

Menaces, interactions et gestion. Pour l'heure, quelques menaces que pourrait faire peser le Cygne noir sur les espèces autochtones ont été rapportées. L'espèce semble avoir perturbé la reproduction des Flamants roses *Phoenicopterus roseus* sur le Fangassier, Camargue, en juillet 1989, par sa seule présence. Beaucoup plus agressif que les Cygnes tuberculés, le Cygne noir n'hésite pas

à les agresser à Berre, Bouches-du-Rhône, sur les places où les villageois viennent nourrir chaque jour jusqu'à 200 Cygnes tuberculés (F. Dhermain). Ce couple est probablement issu d'une maison de retraite, où il avait été acheté « pour faire joli », mais lâché dans la nature parce que trop agressif à l'égard des pensionnaires (F. Dhermain) ! Blair *et al.* (2000) considèrent que le faible taux de succès de l'espèce en Europe serait lié au fait qu'elle n'a pas encore rompu avec son cycle de reproduction austral et qu'elle subit encore les rigueurs de l'hiver des latitudes de l'hémisphère Nord. De plus, en Nouvelle-Zélande, le succès de reproduction est lié à l'importance des groupes présents sur les sites de reproduction (Lever 2005). Lorsque ces deux conditions seront remplies en Europe, l'espèce pourrait s'avérer beaucoup plus menaçante pour l'avifaune locale (V. notamment Owen *et al.* 2003, 2006). En Nouvelle-Zélande, l'espèce est connue pour avoir un impact négatif sur la biodiversité, notamment par un broutage intensif de la communauté macrophyte (Scott *et al.* 1972). En Grande-Bretagne, le Cygne noir est agressif à l'égard des autres espèces de cygnes sauvages (Cygne de Bewick *C. columbianus* et Cygne chanteur *C. cygnus*, M. Smart in Owen *et al.* 2003, 2006). Il n'existe pas de mesures concertées de gestion de l'espèce. À signaler cependant une intervention de l'ONCFS en 2002, sur le couple qui nichait depuis 1999 à Landerneau, Finistère, et des mesures d'éradication sur un site privé de Gironde.

OIE À BEC COURT *Anser brachyrhynchus*

Aire de répartition naturelle. Sud-est du Groenland, Islande et Spitzberg. Hivernent sur le pourtour de la mer du Nord, de l'Écosse au Danemark et à la Belgique.

Populations férales. Aucune de façon pérenne, quelques cas isolés d'oiseaux non sauvages en Grande-Bretagne (Ogilvie *et al.* 2004).

Effectifs et statut en France. À l'état sauvage, l'espèce est d'apparition plutôt occasionnelle et figure en catégorie A de la Liste des Oiseaux de France (Dubois *et al.* 2001, V. également les rapports annuels du CHN).

Reproduction. Des oiseaux d'origine férale se

reproduisent (irrégulièrement ?) depuis plusieurs années sur le lac Kir à Dijon, Côte-d'Or, et forment une micro-population stable et autonome (J. Abel). Ces oiseaux ont été introduits par le muséum de Dijon et jusqu'à 14 individus ont été comptés en janvier et mars 2003, mais on ignore le nombre de couples qui se reproduisent, de même que la date de leur apparition sur ce site (2001 au moins).

Tendance. Aucune tendance connue.

OIE À TÊTE BARRÉE *Anser indicus*

Aire de répartition naturelle. Asie centrale, principalement en Mongolie et Chine. Hivernent dans le nord du sous-continent indien.

Populations férales. Introduites (petits effectifs) en Grande-Bretagne (5 couples, et plus de 100 individus, Ogilvie *et al.* 2004), mais également ailleurs, autour de la France (Blair *et al.* 2000) : p. ex. en Allemagne (5 à 10 couples, 100 à 200 individus), en Italie (10 groupes, dont 3 ayant eu des reproductions) et aux Pays-Bas (6 à 11 couples, en lente augmentation).

Effectifs et statut en France. L'espèce s'observe assez régulièrement, le plus souvent à l'unité et dans des bandes d'oies grises *Anser sp.* Elle est inscrite en catégorie E (échappé de captivité) sur la Liste des Oiseaux de France. Il s'agit probablement d'oiseaux échappés de captivité ou issus des populations férales des pays voisins.

Reproduction. Il existe 4 cas de reproduction en France dans les années 2000 :

- au lac Kir, Dijon, Côte-d'Or, des oiseaux (effectif inconnu) se reproduisent chaque année – 5 jeunes en 2005, 4 en 2006 (J. Abel) ;
- en Auvergne, un couple (4-6 adultes en tout) se reproduit depuis 1999, à St-Éloy-les-Mines, Puy-de-Dôme ; il y a eu jusqu'à 3 couples nicheurs en 1999 (P. Tourret & A. Trompat) ;
- enfin, deux couples non volants se sont reproduits à Paris, l'un en 2004 au parc Montsouris, donnant 2 jeunes (M. Zucca), l'autre en 2006 au square des Batignolles, produisant 6 jeunes (J. Coatmeur).

Tendance. Pas de tendance notable.

Menaces, interactions et gestion. À ce jour, il



4. Cygnes noirs *Cygnus atratus*, Ghyvelde, Nord, juillet 2005 (Élise Rousseau). *Black Swan*.

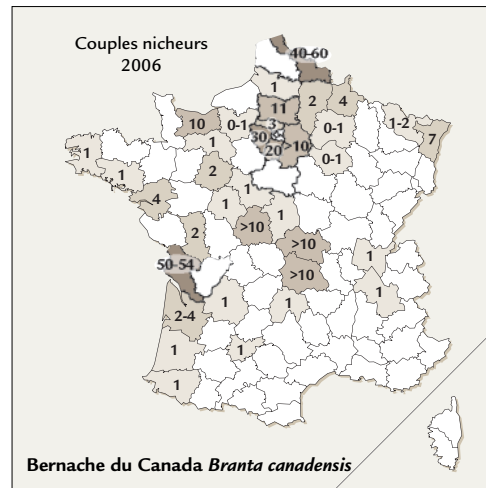


fig. 2. Répartition des couples nicheurs de Bernaches du Canada *Branta canadensis* en France en 2006. Distribution of breeding pairs of Canada Goose in France in 2006.

n'y a pas d'information concernant un impact quelconque de cette espèce sur la faune indigène, du fait sans doute de ses faibles effectifs.

OIE DES NEIGES *Anser caerulescens*

Aire de répartition naturelle. Région arctique de l'Amérique du Nord et île Wrangel en Sibérie orientale. Hiverné dans la portion méridionale de l'Amérique du Nord.

Populations férales. Trois ou quatre couples nichent à l'état féral en Grande-Bretagne (Ogilvie *et al.* 2004), et sans doute aussi en Allemagne.

Effectifs et statut en France. Espèce occasionnelle en France, inscrite en catégories B et D de la Liste des Oiseaux de France (Dubois *et al.* 2001 ; V. également les rapports annuels du CHN). L'origine de la plupart des oiseaux, sinon tous, est douteuse : même si l'hypothèse de l'éventuelle apparition d'oiseaux sauvages ne peut être rejetée, il s'agit plus probablement d'oiseaux échappés de captivité.

Reproduction. Aucune reproduction dans la nature connue à ce jour.

Tendance. Pas de tendance notable dans le nombre de données récoltées par le CHN.

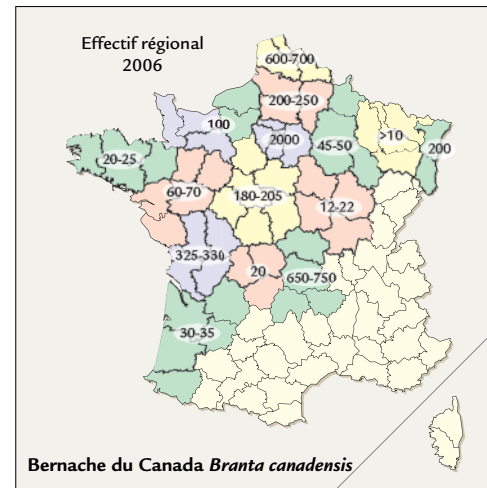


fig. 3. Répartition des effectifs nicheurs de la Bernache du Canada *Branta canadensis* par région en France en 2006. Regional distribution of breeding Canada Geese in France in 2006.

BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis*

Aire de répartition naturelle. Tout le continent nord-américain. Hiverné jusque dans la portion la plus méridionale de celui-ci.

Populations férales. La Bernache du Canada a été largement introduite en Europe. Dès le courant du XIX^e siècle en Grande-Bretagne, dans les années 1930 en Suède, puis au cours du XX^e siècle en Allemagne et aux Pays-Bas (reproduction dans les années 1950), Finlande, Norvège (années 1960), etc. (Lever 2005). L'effectif européen est difficile à déterminer, mais devrait s'élever à environ 160 000 individus dont 35 000 couples au début des années 2000 (Owen *et al.* 2003, van Dijk *et al.* 2005). La Grande-Bretagne draine à elle seule 20 000 couples (et 80 000 individus), suivie de la Suède (5 000 couples et 50 000 individus), la Finlande (3 500 couples), les Pays-Bas (de 2 000 à 3 000 couples) et l'Allemagne (1 000 couples et jusqu'à 30 000 oiseaux en hiver, principalement originaire de la péninsule Scandinave). C'est la sous-espèce nominale qui a été introduite en Europe, mais probablement aussi des oiseaux intermédiaires entre *canadensis* et *maxima*, notamment au moment où, aux États-Unis, l'on a réintroduit la sous-espèce *maxima*, en voie de disparition, et où

des hybridations ont eu lieu (S. Reeber, comm. pers.). Des oiseaux présentant des caractères intermédiaires figurent également très certainement parmi les oiseaux français (S. Reeber et obs. pers.). **Historique en France.** Les premières tentatives d'introduction en France, dans les années 1960 (Pas-de-Calais) ont été un échec. C'est dans les années 1970 et 1980, que l'espèce s'implante à la suite d'introductions répétées comme oiseau d'ornement. Le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France, mais aussi l'Auvergne (Allier) sont les premières régions où s'implantent durablement des noyaux reproducteurs de Bernaches du Canada. Au cours des années 1980 et 1990, l'espèce accroît nettement son aire de répartition et ses effectifs augmentent. Des zones géographiques comme la Brenne, l'île d'Oléron, le Bas-Rhin, la Sologne, le Loiret (région de Montargis), qui possèdent aujourd'hui des populations importantes, sont colonisées dans cette même période. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, on assiste à la fusion de noyaux autrefois distants, comme par exemple l'est de l'Île-de-France avec le nord de la région Centre.

Effectifs et statut en France. L'espèce est inscrite en catégorie C de la Liste des Oiseaux de France et, comme toutes les bernaches, est protégée par la loi. La présente enquête a révélé la difficulté à recenser les couples effectivement nicheurs. La figure 2 montre la répartition des couples au cours de l'année 2006. L'effectif s'élève à 204-246 couples, ce qui est sans aucun doute très en deçà de la réalité. Les effectifs recensés cette même année

donnent une bien meilleure idée de la situation actuelle : 4 400-4 800 individus comptés, ce qui suppose en réalité un effectif d'environ 5 000 Bernaches du Canada en France. La figure 3 présente ainsi une bonne image de la répartition actuelle de l'espèce sur le territoire. Les quatre régions principales pour l'espèce sont l'Île-de-France (2 000 individus, soit 42-45 % du total national), l'Auvergne (650-750, 14-17 %) le Nord-Pas-de-Calais (600-700, 13-16 %) et la région Poitou-Charentes (325-330, 7 %). À noter que pour l'Île-de-France, il est difficile de faire une distinction claire avec les effectifs du Loiret (région Centre) puisqu'il existe un *continuum* le long de la vallée du Loing. Un grand quart sud-est de la France est actuellement peu fréquenté par l'espèce, même si celle-ci a été observée dans la quasi-totalité des départements concernés. Il ne semble pas que la France soit concernée par l'apport d'oiseaux « nordiques » (scandinaves, britanniques) en hiver, sauf sans doute en cas de sévère vague de froid, comme ce fut le cas en janvier 1979.

Reproduction. La taille des nichées varie de 1 à 9 poussins (moyenne : $3,87 \pm 1,80$; $n = 46$ nichées). Une étude menée en 2006 dans le secteur de Rambouillet, Yvelines, donne un chiffre très proche (3,39 jeunes par nichée, $n = 23$; L. Chevallier & C. Letourneau). Quelques couples hybrides ont été signalés et ont produit des jeunes, certains où l'un des parents était une Oie cendrée *Anser anser* (Loir-et-Cher et Tarn-et-Garonne), d'autres une Oie cygnoïde *A. cygnoides* domestique. Curieusement, l'enquête de 2006 ne donne pas

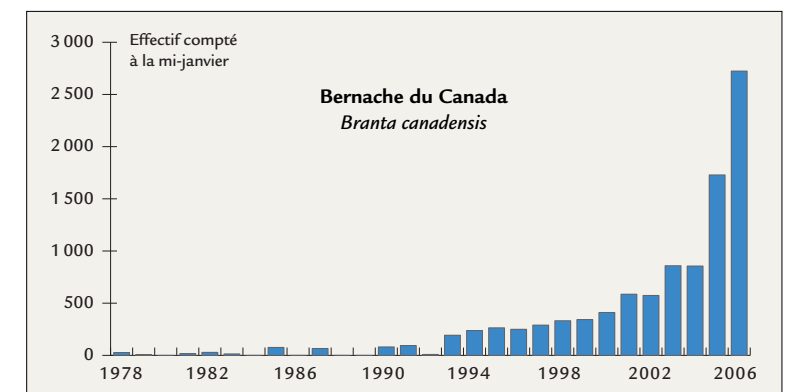


fig. 4. Effectif hivernal (mi-janvier) de la Bernache du Canada *Branta canadensis* en France de 1978 à 2006 (d'après LPO-Wetlands International). Number of Canada Geese in France in mid-January, 1978-2006.

beaucoup d'indications sur les oiseaux nicheurs ou couveurs. La différence entre le nombre de nicheurs comptabilisés et le nombre total d'individus ne peut pas s'expliquer uniquement par des apports répétés d'oiseaux par l'Homme. Il est notable que cette espèce peut faire preuve, au moment de la reproduction, d'une extrême discrétion et que la couveuse est alors quasiment invisible, cachée dans la végétation aquatique. L'espèce peut aussi bien nicher en pleine nature, sur des étangs (comme en Brenne), qu'en milieu totalement urbain. Elle est très éclectique, c'est pourquoi on la trouve régulièrement sur des bases de loisirs, et même dans des parcs d'attraction (Disneyland ou Parc Astérix, en Île-de-France, où les adultes sont parfaitement volants).

Tendance. C'est au cours des premières années de la présente décennie que l'on assiste à une véritable « explosion » des effectifs, comme en témoignent les recensements de la mi-janvier de Wetlands International (fig. 4). Bon nombre d'observateurs s'accordent d'ailleurs à dire qu'une augmentation importante a eu lieu à partir de la toute fin des années 1990 et depuis le début des années 2000. Aucune région ne constate de baisse d'effectifs, au mieux une stagnation, très souvent locale (p. ex. île d'Oléron, Charente-Maritime). Ainsi la population française était-elle estimée à 130-150 individus au début des années 1990, contre 600-700 à la fin de cette décennie (Dubois *et al.* 2001). En 10 ans, la population française a donc été multipliée par plus de six ! Le quart sud-est du pays reste à coloniser ; ce devrait être sans doute une question d'années à présent, au vu de l'accroissement exponentiel des effectifs depuis le début des années 2000.

Menaces, interactions et gestion. En France, l'impact de la Bernache du Canada sur les espèces indigènes n'est pas encore très perceptible. En revanche, la gêne occasionnée par les oiseaux est palpable. En effet, en bordure de plans d'eau où se pratiquent des activités de loisirs, les gestionnaires se plaignent notamment des déjections des oies qui peuvent parfois souiller fortement les pelouses et les aires de repos (cas cités en Val-d'Oise, dans les Yvelines, etc.). D'un point de vue écologique, les excréments d'un trop grand nom-

bre d'oiseaux peuvent provoquer des pollutions de l'eau et une augmentation de l'eutrophisation. Selon la LPO Île-de-France, des interventions ont eu lieu dans l'est de la région parisienne (après autorisations municipales) pour capturer les bernaches (devenir inconnu...) qui posaient problème localement sur ces plans d'eau. Il est probable que localement des opérations de limitation aient lieu, sans qu'il en soit fait de publicité particulière (Île-de-France, Poitou-Charentes). Enfin, des œufs ou des poussins sont collectés à des fins personnelles (oiseaux d'ornement). À noter également, des cas de prédation sur les couvées par des renards et des chiens (C. Bavoux *vide* N. Gendre). Ailleurs en Europe, les interactions de la Bernache du Canada sont mieux connues. En Grande-Bretagne, plusieurs cas de piétinements de nids de Petit Gravelot *Charadrius dubius* par la Bernache du Canada ont été signalés (Biodiversity Action Plan for Birmingham and the Black Country). En période de reproduction, des interactions agressives entre cette espèce et l'Oie cendrée ont été notées en Suède (Fabricius *et al.* 1974), de même qu'avec le Cygne tuberculé (Blair *et al.* 2000). Ces auteurs citent également des agressions (aboutissant à la mort de l'animal attaqué) sur des adultes et des jeunes de Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus* et de Foulque macroule *Fulica atra* en période de couvaison et d'élevage des jeunes. De même, son tempérament très territorial empêche l'installation d'autres oiseaux d'eau dans un périmètre assez large autour de son nid. Il est cependant possible que la Bernache du Canada soit une « espèce-parapluie », c'est-à-dire dont la présence est bénéfique à des espèces d'oiseaux d'eau de taille inférieure. En effet, par ses jacassements et son agressivité, notamment lorsqu'elle a des jeunes, elle pourrait davantage dissuader un éventuel prédateur de s'aventurer sur un site de nidification, protégeant du même coup les espèces alentour (V. notamment Kirby *et al.* 1998). L'espèce piétine et broute également les roselières, ce qui peut poser des problèmes localement quand ce type de milieu est rare et/ou fragile (English Nature *in* Owen *et al.* 2003). De même une forte densité d'oiseaux provoque une érosion des sols et une contamination par les déjections (Blair *et al.* 2000). Le

risque de propagation de maladies ou les risques pour la santé publique, dans les parcs, de même que les menaces de collisions aériennes ne sont pas négligeables lorsque les oiseaux sont nombreux (Watola *et al.* 1996). La chasse de cette espèce est largement pratiquée en Amérique du Nord (500 000 oiseaux tués annuellement). De même, dans certains pays européens (p. ex. en Finlande et Norvège), la chasse est désormais autorisée. En Afrique du Sud, l'introduction de cette bernache est interdite (Blair *et al.* 2000). En France, depuis 2005, certains départements comme celui du Pas-de-Calais, ont pris des arrêtés préfectoraux autorisant le prélèvement d'oiseaux par des agents de l'ONCFS.

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis*

Aire de répartition naturelle. Est du Groenland, Spitzberg et Nouvelle-Zemble. Autour de la Baltique, la population installée depuis le début des années 1970, est principalement d'origine sauvage (Larsson *et al.* 1988) ; elle atteint 6 500 couples, dont 4 500 à 5 500 en Suède (Hario & Rintala 2003).

Populations férales. Une population de plus en plus importante existe aux Pays-Bas (2 800 couples en 2003, van Dijk *et al.* 2005). Cette population est sans doute constituée originellement d'oiseaux échappés de captivité, relâchés, mais aussi d'oiseaux sauvages qui, attirés par ces oiseaux, se sont fixés à des latitudes plus basses, de même que par des oiseaux issus de la population balte. Par ailleurs, de petites populations existent en Belgique (50 couples), Allemagne (20-50 couples), Grande-Bretagne (environ 30 couples, peut-être moins) et Autriche (1-3 couples), ces pays accueillant au total plusieurs centaines d'individus.

Effectifs et statut en France. En dehors des oiseaux sauvages qui hivernent régulièrement, quoiqu'en petit nombre, en France, de petits groupes apparaissent de plus en plus fréquemment au printemps, voire en période estivale (V. p. ex. Zucca *et al.* 2005). Il peut s'agir tout à la fois d'oiseaux issus des populations férales du nord de l'Europe et d'oiseaux échappés de captivité. Un individu bague en Suède a été trouvé en Camargue en janvier 1997 (Y. Kayser). Des oiseaux allemands d'origine férale ont été vus en Franche-

Comté, puis en région Rhône-Alpes (Ain) au cours de l'hiver 2003-2004 (D. Michelat, C. Deliry).

Reproduction. En 2001, au moins un couple (éjointé) s'est reproduit à Saint-Éloy-aux-Mines, Puy-de-Dôme (LPO Auvergne). Depuis 2000, un couple apparemment volant se reproduit à Maulde, Nord (C. Ancelet, *Le Vanneau* 6 & 7, GONord, M. Zucca). Enfin, un couple (aptère) s'est reproduit en 2006 à Paris, donnant un jeune (M. Zucca). Cela porte à trois le nombre de cas de reproduction en France dans les années 2000, dont deux issus de couples captifs.

Tendance. Depuis le début des années 2000, les observateurs signalent de petits groupes en période verno-estivale, notamment dans le nord et l'est de la France. Certains groupes peuvent atteindre la trentaine d'oiseaux (Halluin, Nord, avril 2006, D. Leclercq *et al.*, A. Ward ; l'espèce nichant de l'autre côté de la frontière, en Belgique). Également un groupe de 11 individus dans le secteur de Condé-sur-l'Escaut, Nord, au cours de l'année 2005 au moins (R. Tonnel). À terme, il est possible que l'espèce s'installe durablement et niche dans le nord de la France.

Menaces, interactions et gestion. À ce jour, il n'y a pas d'information concernant un quelconque impact de cette espèce sur la faune indigène.

OUETTE D'ÉGYPTE *Alopochen aegyptiacus*

Aire de répartition naturelle. Une grande majorité de l'Afrique au sud du Sahara, de même que la haute vallée du Nil.

Populations férales. L'espèce niche à l'état féral en Grande-Bretagne, depuis la fin du XVIII^e siècle (environ 300 couples). Les forts contingents européens se trouvent actuellement aux Pays-Bas (sans doute 1 400 couples, 6 000 individus au total), en Allemagne (200-400 couples pour un total de 1 000 à 3 000 individus), et en Belgique (150-200 couples, Vangeluwe & Roggeman 2000), mais aussi en Italie (Blair *et al.* 2000). Le total européen doit avoisiner 10 000 oiseaux.

Historique en France. Les captures antérieures au XX^e siècle peuvent concerner des oiseaux sauvages comme l'a suggéré Mayaud (1936), l'espèce ayant niché en Europe (Roumanie) jusqu'au début du

XVIII^e siècle. Depuis lors, les données sont attribuées à des échappés de captivité. Les premiers cas de reproduction proviennent de Caen, Calvados, où 2-3 couples ont niché et élevé 40 jeunes de 1985 à 1991 (G. Debout & J. Jean-Baptiste, GONm). Des cas ont été signalés dès 1986 dans le Pas-de-Calais, en 1994 dans l'Eure notamment (Dubois *et al.* 2001).

Effectifs et statut en France. En 2006, un total de 23 couples a été trouvé en France. Pour le début des années 2000, ce sont 42 couples qui ont niché sur le territoire national (fig. 5). Hormis quelques cas isolés (Ain, Deux-Sèvres, Gironde), l'essentiel de la petite population française se situe en Alsace (5 cas en 2006, 6 depuis 2000), dans le Nord-Pas-de-Calais (5 en 2006, 13 depuis 2000) et surtout en Lorraine (12 couples et sans doute 15 en 2006). À noter la première reproduction de l'espèce dans la Somme en 2007 (F. Sueur). La population totale est estimée à 210-235 individus en 2006. Là encore, ce sont à peu près les mêmes régions qui sont concernées : 70-75 oiseaux en Alsace (principalement localisés au secteur rhénan compris entre Lauterbourg et Beinheim, Bas-Rhin), au moins une quarantaine en Lorraine, 34 dans le Nord-Pas-de-Calais, au moins 20 en Picardie et entre 45 et 65 ailleurs en France.

Reproduction. L'espèce est souvent arboricole

pour sa nidification (mais pas toujours) ; elle a ainsi été trouvée nicheuse dans un arbre à 15-20 m de hauteur en Alsace (Gradoz 2004) et dans un aulne à 6 m de hauteur dans l'Ain (Crouzier 2003). Elle se reproduit toujours près de l'eau, en des lieux qui possèdent si possible une ceinture boisée, même de faible hauteur. Elle niche aussi sur des sites qui en sont dépourvus (prairie de Caen, Calvados). La taille des familles est importante : $5,32 \pm 2,71$ jeunes ($n = 19$) ; les échecs semblent néanmoins nombreux.

Tendance. Cette espèce connaît clairement un accroissement important de ses effectifs sur le sol français. Les observateurs s'accordent à considérer que cette augmentation est survenue à partir des années 1990, s'amplifiant au début des années 2000. Il y avait à peine 5 couples à la fin des années 1990 (Dubois *et al.* 2001). Les régions proches du noyau de nord-est de la France sont les premières concernées par cette augmentation du nombre d'observations, mais des oiseaux se montrent jusque sur le littoral méditerranéen (avec un cas de reproduction très probable en 2003 à Bages-Sigean, Aude). Dans son bastion du Nord-Est, elle est également signalée en augmentation, de même que plus au sud (p. ex. en Bourgogne). Le rythme annuel d'accroissement de la population nicheuse est actuellement de 45 %. Pour l'Europe, Blair *et al.*

5. Ouettes d'Égypte *Alopochen aegyptiacus*, Gravon, Seine-et-Marne, août 2006 (Bernard Bougeard). *Egyptian Geese*.

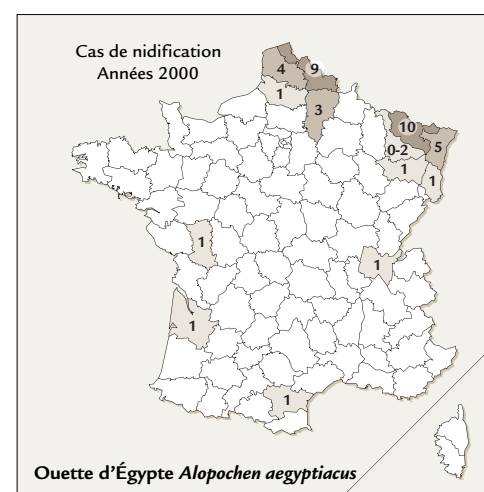


fig. 5. Répartition des cas de reproduction de l'Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiacus* en France dans les années 2000. *Distribution of breeding Egyptian Goose in France in the 2000's.*

2000) estiment que la population atteindra 20000 oiseaux en 2015.

Menaces, interactions et gestion. En France, les interactions avec d'autres espèces d'oiseaux d'eau sont mal connues. Ainsi note-t-on un comportement agressif de l'espèce à l'égard du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* à Villeneuve-d'Ascq, Nord (P.-R. Legrand). En 2007, une ouette a été observée tuant un poussin de Vanneau huppé *Vanellus vanellus* dans la Somme (F. Caloin). Des mesures ponctuelles d'éradication ont été entreprises, comme sur la réserve de la Grand-Noë, Eure, où l'espèce s'était reproduite en 1994. Ailleurs en Europe, en revanche, les informations sont éparses et peu claires (Blair *et al.* 2000). On sait par ailleurs que l'espèce peut être très agressive en période de reproduction (D. Vangeluwe, comm. pers.), n'hésitant pas à s'emparer du nid d'autres espèces, y compris de rapaces (Curtis *et al.* 2007, van Galen 2005). Là où les densités sont fortes, l'espèce engendre des dommages importants aux cultures (Mangnall & Crowe 2002).

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea*

Aire de répartition naturelle. Afrique du Nord, ponctuellement de la Grèce à la mer Noire et

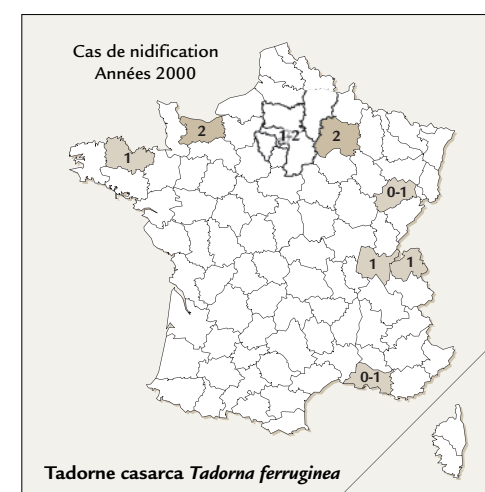


fig. 6. Répartition des cas de reproduction du Tadorne casarca *Tadorna ferruginea* en France dans les années 2000. *Distribution of breeding Ruddy Shelduck in France in the 2000's.*

communément de l'Asie Mineure à la Mongolie, la Chine et au nord jusqu'au lac Baïkal.

Populations férales. En Europe, les deux principales populations férales se situent d'une part en Ukraine (jusqu'à 300 couples dans la région d'Askanya Nova) et d'autre part en Suisse, dans la partie septentrionale de ce pays, le long du Rhin (420 individus et 26 nichées en 2004 autour de Klingnau, C. Schönbächler). Ces oiseaux effectuent une mue postnuptiale annuelle qui les conduit sur les rivages de la mer des Wadden entre les Pays-Bas et l'Allemagne. Ailleurs, les effectifs restent pour l'heure modestes, avec 30 à 40 couples, principalement en Allemagne et aux Pays-Bas (V. p. ex. Vinicombe & Harrop 1999). Compte tenu des effectifs connus, il est probable que la population férale européenne est de quelques centaines d'individus (abstraction faite de la population ukrainienne). Beaucoup d'oiseaux observés à l'unité sont probablement échappés de captivité et certains oiseaux observés dans le sud du continent ou à l'occasion d'afflux sont probablement d'origine sauvage (Vinicombe & Harrop *op. cit.*).

Effectifs et statut en France. L'espèce figure à la fois dans les catégories B et C de la Liste des Oiseaux de France : B parce qu'il existe des men-

tions anciennes remontant au XVII^e siècle qui se rapportent très certainement à des oiseaux sauvages, et C car l'espèce est aujourd'hui bien implantée comme nicheur d'origine férale. L'enquête de 2006 révèle trois cas de reproduction : un dans les Côtes-d'Armor (Trédrez-Locquémeau) et deux dans la Marne (Vatry). Pour les années 2000, ce sont 11 cas de reproduction qui ont été enregistrés (fig. 6). Au cours de cette même période, on peut estimer à 35-45 le nombre d'oiseaux présents sur le territoire national. Cependant, jusqu'à 100 oiseaux, originaires de Suisse, ont été vus en août 2005 à Bartenheim, Haut-Rhin (G. Muller, C. Dronneau/LPO Alsace). À noter que les archives du CHN donnent une moyenne de 10,3 individus par an pour la période 1981-1994 (20 oiseaux au maximum).

Reproduction. Peu d'informations concernant la reproduction de l'espèce, qui niche en général près des plans d'eau. Des oiseaux cherchant des cavités ont été observés sur des toits à Échenans-sous-Mont-Vaudois, Haute-Saône, en 2001 (D. Michelat) et un couple a été noté sur la cathédrale Notre-Dame de Paris (M. Zucca) ! La taille des familles est en moyenne de $8,4 \pm 3,44$ jeunes (5-13, n = 5) **Tendance.** À l'échelle nationale, il ne semble pas y avoir de tendance nette à l'augmentation. Les statistiques du CHN pour la période 1981-1994 (V. ci-dessus) sont globalement identiques à l'effectif relevé lors de la présente enquête. Cependant, l'accroissement considérable des oiseaux de la région de Klingnau, en Suisse, et leurs déplacements vers le nord en fin d'été, semblent être ressentis en Alsace, comme le montrent les effectifs signalés depuis 2005.

Menaces, interactions et gestion. Pas de menace particulière sur l'avifaune signalée sur le territoire français. Pour Blair *et al.* (2000), il pourrait cependant y avoir compétition pour les cavités d'arbres avec d'autres espèces cavernicoles. En Suisse, des Effraies des clochers *Tyto alba*, Chouettes hulottes *Strix aluco* et Faucons crécerelles *Falco tinnunculus* ont déjà été chassés de leur nichoir

fig. 7. Répartition des cas de reproduction du Canard mandarin *Aix galericulata* en France dans les années 2000. Distribution of breeding Mandarin Duck in France in the 2000's.

(ASPO/BirdLife Suisse, Anderegg 2005). À noter que dans ce pays, des mesures pour contenir cette espèce, voire l'éradiquer du territoire, sont en cours. Elles ont reçu le soutien de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux (ASPO/BirdLife Suisse) et de ses organisations membres.

CANARD CAROLIN *Aix sponsa*

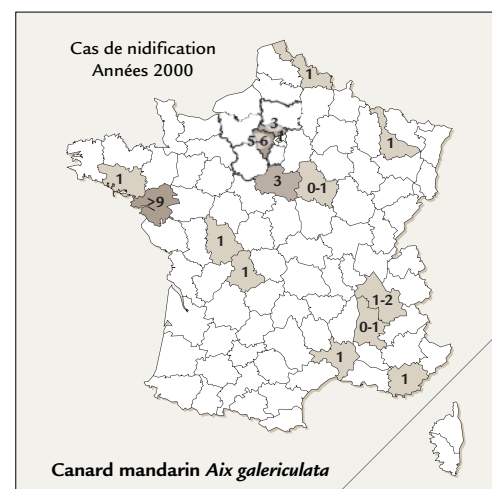
Aire de répartition naturelle. Amérique du Nord. **Populations férales.** Aucune connue.

Effectifs et statut en France. Espèce occasionnelle, dont l'origine sauvage n'a pas été démontrée (ce canard figure en catégorie E sur la Liste des Oiseaux de France). Canard souvent observé isolément, mais de petits groupes existent ici et là, notamment dans la vallée de la Marne, à la limite des départements de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis (au moins 5 oiseaux, M. Zucca), ainsi qu'autour de Nantes et Saint-Nazaire, Loire-Atlantique, cette petite population comptant 10 à 20 oiseaux (W. Raitière, S. Reeber).

Reproduction. La reproduction d'un couple à Saint-Nazaire, Loire-Atlantique (M. Maillard *et al.*, *vide* W. Raitière) a pu être prouvée en 2005 (mais pas en 2006). À noter également, un couple pendant le 3 avril 2002 sur la rivière à Dun-sur-Meuse, Meuse (T. Besançon).

Tendance. Pas de tendance particulière.

CANARD MANDARIN *Aix galericulata*



6. Canard mandarin *Aix galericulata*, Nantes, Loire-Atlantique, octobre 2006 (François Diemert). Mandarin Duck.

Aire de répartition naturelle. Sud-est de la Sibérie, est de la Chine et jusqu'au Japon.

Populations férales. Une importante population introduite existe en Europe, totalisant probablement 9 000 à 10 000 oiseaux (Blair *et al.* 2000). L'essentiel des effectifs se trouve en Grande-Bretagne (plus de 1 000 couples, 7 000 individus), mais également en Allemagne (250-370 couples, 500-1 500 individus), de même qu'en Autriche, en Suisse et aux Pays-Bas (80 couples au moins dans ce dernier pays).

Historique en France. Après le premier couple trouvé nicheur en 1977 dans le Loiret, des cas ponctuels ont été signalés avant l'installation, à partir de 1985, d'une petite population dans la vallée de l'Erdre, près de Nantes, Loire-Atlantique (Dubois *et al.* 2001).

Effectifs et statut en France. L'enquête de 2006 a permis de découvrir 18 couples nicheurs. Au cours des années 2000, ce chiffre s'élève à 28-34 couples, ce qui reflète sans doute davantage la réalité de la situation de l'espèce en France (fig. 7). Trois noyaux

de nicheurs existent à côté des cas isolés : celui de la vallée de l'Erdre, précédemment évoqué et, en Île-de-France, ceux du parc du château de Rambouillet, Yvelines (5 couples), et de l'étang de Baillon, Val-d'Oise (au moins 3 couples). En dehors de la saison de reproduction, l'effectif national s'élève à 115-160 individus pour l'année 2006. Entre 50 et 80 Canards mandarins ont été dénombrés en Loire-Atlantique (S. Reeber) et 41-53 en Île-de-France (L. Chevallier, P. J. Dubois, C. Letourneau, A. Vinot). En dehors des oiseaux locaux, il est possible que la France accueille des individus venus de Grande-Bretagne notamment (une reprise dans les Landes d'un oiseau bague poussin à Guernesey). L'espèce est inscrite en catégorie C de la Liste des Oiseaux de France.

Reproduction. L'espèce est cavernicole et niche dans les arbres. Des oiseaux ont été vus explorant des platanes et des nichoirs à Margès, Drôme, en 2005 (F. Oboussier). Le Canard mandarin est particulièrement discret en période de reproduc-

tion, vivant dans des lieux d'accès délicat, ce qui rend sa détection difficile. Les effectifs recensés sont sans doute assez nettement sous-estimés. Le nombre de jeunes par famille est de $3,36 \pm 1,86$ (1-7 jeunes, $n = 11$). À noter qu'un oiseau s'est reproduit avec un Canard carolin sur le canal de la Deûle à Lille, Nord en 2003 (2 jeunes hybrides produits). **Tendance.** Depuis le milieu des années 1980, la population ne semble pas avoir considérablement augmenté. Ainsi, en janvier 1997, on en comptait déjà 83 sur l'Erdre, Loire-Atlantique, chiffre proche des effectifs actuels (50-80), et l'espèce ne montre pas d'expansion géographique dans cette région. Cependant, cet anatidé est signalé de plus en plus régulièrement dans plusieurs régions (p. ex. Franche-Comté, Rhône-Alpes, Centre), sans que la preuve d'une reproduction ne soit définitivement établie.

Menaces, interactions et gestion. Aucune interaction particulière n'a été signalée en France, pas plus qu'ailleurs en Europe (Blair *et al.* 2000).

ÉRISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis*

Aire de répartition naturelle. Amérique du Nord. **Populations férales.** Cette espèce niche en Grande-Bretagne depuis 1952 et une forte population y est présente actuellement. Elle a atteint les 6 000 oiseaux, mais une campagne d'éradication a été menée depuis le début des années 2000. Ailleurs, de petits effectifs nicheurs existent aux Pays-Bas, en Irlande, en Espagne (hybridation avec l'Érismature à tête blanche *O. leucocephala*) et l'espèce a été

observée dans la quasi-totalité des pays européens.

Historique en France. Depuis sa première observation en décembre 1974 dans la Somme, l'Érismature rousse n'a cessé d'augmenter en France. Les deux premiers cas de reproduction sur le territoire national ont été enregistrés en 1988 dans le Pas-de-Calais (Dubois *et al.* 2001), mais c'est dans l'ouest du pays que l'espèce s'est implantée durablement. En effet, le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, a hébergé le premier couple en 1997, tandis que dans la Mayenne, l'espèce niche depuis 2001 (l'espèce a également niché en Vendée, à partir de 2000, mais ne semble plus le faire actuellement). Par ailleurs, 2 couples ont niché en 2007 au marais de Léveno à Surzur, Morbihan, mais les nichées ont été détruites par les agents de l'ONCFS (*vide* P. Yésou-ONCFS). En hiver, l'effectif s'est également accru, sans doute à la fois par immigration d'oiseaux britanniques et par accroissement de la population française.

Effectifs et statut en France. L'espèce n'a pas été incluse dans l'enquête, car elle est suivie annuellement dans le cadre du monitoring des espèces d'oiseaux nicheurs rares en France. En 2006, la population française s'élève à 32-39 couples, répartis principalement sur le lac de Grand-Lieu (18-25 couples), mais également sur divers étangs de Mayenne (11 couples). En hivernage, ce sont près de 260 oiseaux qui ont été vus au lac de Grand-Lieu en janvier 2006, et la population hivernale française doit être de 280 individus (Dubois *in* Riegel *et al.* 2007). L'espèce est inscrite en caté-

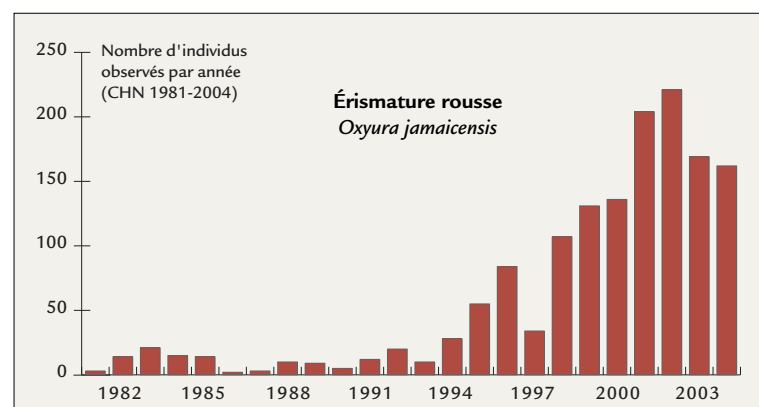


fig. 8. Effectifs annuels de l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* en France (1981-2004). Annual numbers of Ruddy Duck recorded in France, 1981-2004.

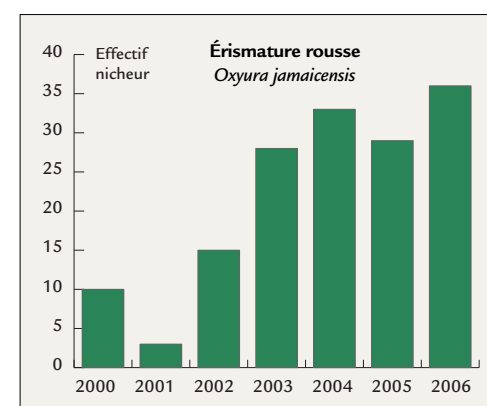


fig. 9. Effectif nicheur moyen de l'Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* en France (2000-2006). Mean numbers of breeding Ruddy Duck recorded in France, 2000-2006.

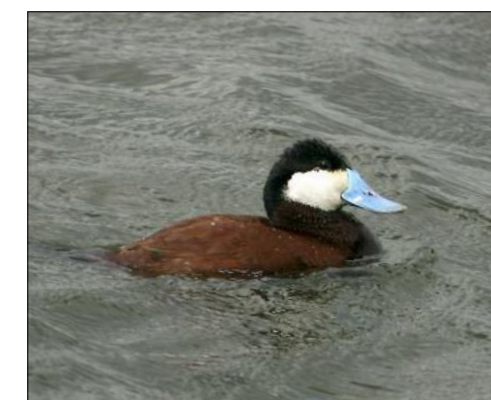
gorie C de la Liste des Oiseaux de France.

Reproduction. La découverte de nichées est très difficile, l'espèce étant particulièrement discrète en période de reproduction. De plus, l'agrégation de plusieurs familles sous la conduite de plusieurs femelles est chose courante chez l'espèce, si bien qu'il est difficile de connaître la taille moyenne des familles. L'espèce niche sur les plans d'eau à végétation rivulaire dense, où elle bâtit son nid.

Tendance. Après avoir connu un accroissement spectaculaire de ses effectifs à partir du milieu des années 1990, pour atteindre un pic en 2001, l'Érismature rousse semble marquer un peu le pas en France depuis 2 ans, sans toute fois réellement régresser (archives CHN, Frémont *et al.* 2006, fig. 8). Cela s'explique sans doute par les mesures d'éradication prises en France et à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne (V. plus loin). Côté nicheurs, l'éradication mise en place en Mayenne, Vendée et surtout Loire-Atlantique, commence, là encore, à porter ses fruits (fig. 9). Cependant, on note davantage une stabilisation des effectifs français qu'une réelle baisse de ceux-ci.

Menaces, interactions et gestion. Les menaces que fait peser la population introduite d'Érismatures rousses sur l'Érismature à tête blanche sont désormais bien identifiées. Elle semble dominante

sur cette dernière et des cas d'hybridation ont été signalés en Espagne (Urdiales & Pereira 1993). Un vaste plan d'action a été entrepris pour tenter d'éradiquer l'Érismature rousse de son nouveau bastion européen (Hughes *et al.* 2000). En Grande-Bretagne, où la population a atteint 6 000 oiseaux, une politique volontariste d'éradication (soutenue notamment par la RSPB), a considérablement réduit les effectifs nationaux (moins de 3 000 ?). En France, un comité de pilotage a été mis en place par le Ministère de l'Environnement à partir de 1997 afin de définir un plan d'action (Dubois & Perennou 1997), avec pour but d'éradiquer les oiseaux vus en France, sous l'égide de l'ONCFS. Cependant ce comité, faute de volonté ministérielle, n'a pas trouvé sa pérennité. Aujourd'hui, les actions d'éradication semblent erratiques, sans réelle coordination, à l'exception du lac de Grand-Lieu, où le personnel de la réserve continue, autant que faire se peut, de contenir la population locale (S. Reeber), et de certains départements où les services locaux de l'ONCFS procèdent régulièrement à des tirs. La France, par sa position de « tête de pont » entre d'une part le bastion britannique de l'Érismature rousse et d'autre part la population désormais importante de l'Érismature à tête blanche d'Espagne, a un rôle prépondérant à jouer dans la conservation de cette dernière espèce. À l'échelle française, il n'est pas fait mention d'interférence négative entre cette espèce et d'autres oiseaux d'eau. Le problème est d'ordre compétitif avec l'Érismature à tête blanche, laquelle ne niche plus en France depuis 1965. Un programme de rétablissement de cette espèce sur l'étang de



7. Érismature rousse *Oxyura jamaicensis*, Québec, mai 2006 (Marc Duquet). Ruddy Duck.

Biguglia, Haute-Corse, semble aujourd'hui au point mort. Mais il est clair qu'en l'absence d'une véritable politique coercitive à l'égard de l'Érismature rousse – entre autres mesures – il serait aventureux de s'engager dans un tel processus de rétablissement.

FAISAN VÉNÉRÉ *Syrnaticus reevesii*

Initialement pris en compte dans l'enquête, cette espèce ne fait pas ici l'objet d'une synthèse complète, les résultats acquis restant trop parcelaires (V. introduction).

Aire de répartition naturelle. Nord-ouest de la Chine.

Populations férales. En dehors de la France, une petite population existe en République Tchèque.

Statut et effectifs en France. Ce faisan a été introduit en France dès 1870. À la fin des années 1990, l'espèce se trouvait dans nombre de grands massifs forestiers de la région Centre, du Bassin parisien (dont un peuplement assez important dans le massif de Rambouillet, Yvelines ; C. Letourneau), de Haute-Normandie, de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, de même qu'en Mayenne, dans la Loire, en Gironde, dans le Tarn, et sur l'île de Porquerolles, Var, qui abrite une population prospère (Yeatman-Berthelot & Jarry 1994, Dubois *et al.* 2001). Les effectifs français étaient estimés entre quelques centaines et un millier de couples, peut-

être plus (1 000-1 500 couples, Hagemeyer & Blair 1997). Même très partielle, la présente enquête révèle une présence (plus ou moins pérenne) dans les régions ou départements suivants : Doubs (tentative d'introduction, D. Michelat), Dombes (P. Crouzier, C. Deliry), Finistère (S. Nédellec), Allier, Puy-de-Dôme (nombreux lâchers dans le premier département, A. Trompat), Vienne (LPO Vienne), Haute-Vienne (A. Virondeau), Pyrénées-Atlantiques (GOPA), etc. En d'autres endroits l'espèce n'a pas fait souche (Charente-Maritime, Marne, etc.).

Tendance. Plusieurs observateurs s'accordent à dire que le maintien de l'espèce dépend largement de l'importance des lâchers, lesquels semblent localement importants (des centaines d'oiseaux annuellement). La productivité des femelles nées sur le terrain reste supérieure à celles issues de lâchers (Roobrouck 2001). Il est difficile d'estimer l'effectif national, mais il est probablement aujourd'hui supérieur à ce qu'il était à la fin des années 1990, et l'aire de répartition de l'espèce a eu tendance à s'accroître au cours des dix dernières années.

Menaces, interactions et gestion. Pas d'interaction connue. Sur l'île de Porquerolles, l'espèce cohabite avec le Faisan de Colchide. Elle semble ne pas fréquenter les mêmes habitats que cette dernière, et se tient davantage dans les boisements

à sous-couvert forestier et les vallons boisés et parfois un peu humides (obs. pers.). Notons par ailleurs, quelques très rares mentions d'autres espèces de faisans comme le Faisan doré *Chrysolophus pictus* (Loire-Atlantique, 2004) ou le Faisan de Lady Amherst *C. amherstiae* (Sarthe, 2005), issus de lâchers sans lendemain.

PÉLICAN GRIS *Pelecanus rufescens*

Aire de répartition naturelle. Afrique tropicale, y compris Madagascar.

Populations férales. Aucune connue.

Statut et effectifs en France. L'espèce niche, sans doute depuis le début des années 1990, dans l'enceinte de la réserve africaine de Sigean, Aude (p. ex., 46 individus le 27 mars 2001 dans le marais de Saint-Louis, Aude, et jusqu'à 63 oiseaux le 26 novembre 2003 à Peyriac-sur-Mer, Aude, J. Gonin). En 2006, le total dépasse de peu la cinquantaine (D. Clément *cf.* G. Olioso). La plupart des oiseaux semblent cantonnés à cette région, même si des oiseaux isolés (et parfois de petits groupes) sont observés jusqu'en Camargue et plus à l'est encore (F. Dhermain). Cependant, l'espèce est observée occasionnellement ailleurs en France, depuis la première observation française en septembre 1985 dans le Doubs. L'espèce est en catégorie D de la Liste des Oiseaux de France.

Reproduction. En moyenne, 15 jeunes naissent chaque année dans la colonie de Sigean ; tous sont bagués.

Tendance. La population semble croître régulièrement, sans que l'on ne connaisse avec précision dans quelles proportions.

Menaces, interactions et gestion. Pas d'interactions connues en France entre cette espèce et d'autres oiseaux d'eau (Ardéidés, Anatidés).

PÉLICAN FRISÉ *Pelecanus crispus*

Aire de répartition naturelle. Localement des Balkans à la Turquie et à l'Asie centrale.

Populations férales. Aucune connue.

Statut et effectifs en France. Espèce occasionnelle, observée trois fois à l'état peut-être sauvage depuis le début du xx^e siècle, la dernière dans le Vaucluse en 1990. Par ailleurs, une dizaine d'oiseaux volent

librement à partir du parc ornithologique de Villars-les-Dombes, Ain, et sont généralement vus dans un rayon de quelques kilomètres autour de celui-ci ; ils semblent y retourner chaque jour et s'y reproduisent. Aucune reproduction, ni tentative, n'a jamais été signalée hors du parc. L'espèce est en catégorie D de la Liste des Oiseaux de France.

Reproduction. Au sein du parc de Villars-les-Dombes, mais pas d'effectif précis.

Tendance. Pas de tendance.

Menaces, interactions et gestion. Depuis l'hiver 2005-2006, suite à la grippe aviaire, les oiseaux ont été recapturés et éjointés, sauf deux (A. Bernard). Pas d'interactions connues avec l'avifaune autochtone.

IBIS SACRÉ *Threskiornis aethiopicus*

Une importante synthèse (Clergeau *et al.* 2005) fait le point sur le statut et les menaces que fait peser l'espèce en France. Par la suite, plusieurs articles, tirés en partie de ce travail ont été publiés (Yésou 2005, Yésou & Clergeau 2005, Clergeau & Yésou 2006) ; nous renvoyons le lecteur à ces références. Cependant quelques précisions ou rappels figurent ici.

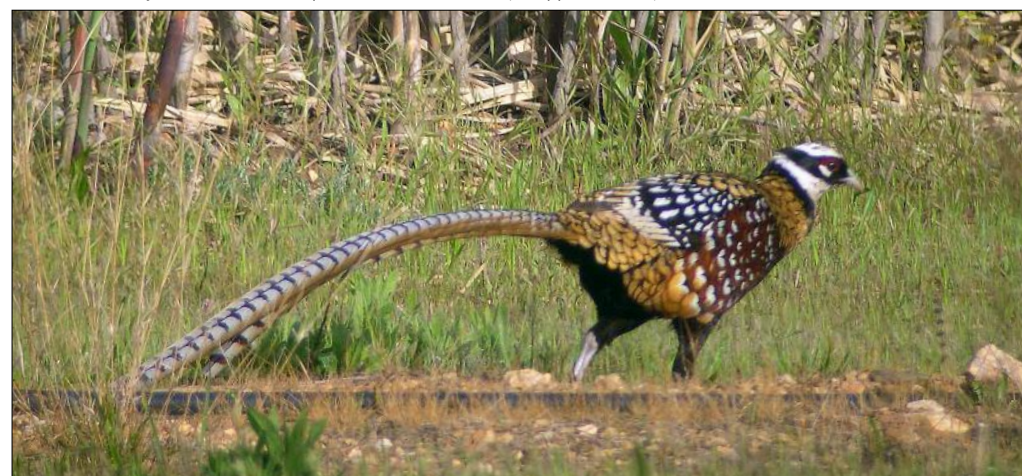
Aire de répartition naturelle. Afrique subtropicale ; une population isolée existe dans les marais d'Irak.

Populations férales. En Europe, en dehors de la France, une importante population existe en Italie (Piémont, au moins 400 couples en 2006) et plusieurs couples nichent en nature aux Pays-Bas et aux Canaries.

Historique en France. Après des introductions dans le parc de Branféré, Morbihan, entre 1975 et 1980, la colonie d'Ibis sacrés de ce site s'est considérablement développée. Limités dans un premier temps au périmètre du parc, les nicheurs ont ensuite essaimé dans le département, puis en Loire-Atlantique à partir de 1994. En 1998, la Charente-Maritime a vu l'installation de son premier couple nicheur.

Dans le sud de la France, la « réserve africaine » de Sigean, Aude, entretient une population nicheuse libre de voler, qui a, elle aussi, conquis les zones humides voisines. L'espèce s'est ainsi installée en 2000 dans l'Aude (8 nids), où l'on comp-

8. Faisan vénéré *Syrnaticus reevesii*, Porquerolles, Var, avril 2005 (Philippe J. Dubois). *Reeves's Pheasant*.





9. Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*, Vendée, novembre 2006 (Matthieu Vaslin). Sacred Ibis.

tait 30 couples en 2003 et 105-110 en 2006 (G. Olios). Cette population méditerranéenne s'étend jusqu'aux portes de la Provence, et un couple s'est reproduit dans la réserve nationale de Camargue en 2006 (M. Gauthier-Clerc).

Statut, effectifs et tendance. L'évolution des effectifs nicheurs en France a été spectaculaire : 150 couples en 1994 et 1996, 450 en 2001, 1 100 en 2005 et 1 700 en 2006 ! Celle-ci est actuellement exponentielle avec une croissance particulièrement nette depuis 2004 (Yésou 2005). L'espèce semble à présent s'implanter durablement dans le sud du pays. Avec sans doute plus de 5 000 individus dans l'ouest de la France en 2006 (P. Yésou) et plus de 100 couples et plusieurs centaines d'individus dans le Sud, les populations d'Ibis sacré introduites en France sont florissantes. L'espèce est inscrite en catégorie C de la Liste officielle des Oiseaux de France.

Menaces, interactions et gestion. Les menaces que fait peser l'Ibis sacré sur l'avifaune indigène ont déjà été développées par Clergeau *et al.* (2005). Des cas de dérangements ou de prédatons ont

été également relevés, aussi bien sur le littoral méditerranéen qu'atlantique, sur des ardéidés, mais également des guifettes *Chlidonias sp.* et des Sternes caugeks *Sterna sandvicensis* (Kayser *et al.* 2005, Vaslin 2005, Reeber 2005a, 2006 et données inédites, P. Yésou, comm. pers.). Il en est de même ailleurs, en Afrique du Sud par exemple (Williams & Ward 2006). Sa dominance sur certaines espèces d'ardéidés représente un risque pour ces derniers dans le choix d'emplacements de nids (Blair *et al.* 2000, Kayser *et al.* 2005), même si l'Ibis sacré aurait peut-être, localement, un rôle dans la stabilisation d'espèces nicheuses comme la Spatule blanche *Platalea leucorodia* (Marion 2005). Plus encore que l'Érismature rousse, l'Ibis sacré déclenche en France des débats passionnés sur son éventuelle éradication avec les « pour » et les « contre ». En 2006, une opération menée conjointement par la Dren des Pays-de-la-Loire et la LPO, sur la principale colonie de Loire-Atlantique de l'époque a eu pour but de détruire les pontes. Le risque encouru, en intervenant sur une colonie importante comme celle-ci, est son

éclatement en micro-colonies qui essaient alors spatialement, créant autant de nouveaux foyers de propagation. Effectivement, les ibis ont majoritairement déserté ce site et ont mené à bien leur ponte de remplacement sur un autre site (P. Yésou). Ultérieurement, un arrêté préfectoral du 4 décembre 2006 prévoit le tir de l'espèce (individus volants) par les agents de l'ONCFS sur une décharge d'ordures de la Loire-Atlantique et sur la principale colonie occupée l'année précédente, ainsi que la stérilisation des œufs sur cette colonie qui, dans les faits, a été quasiment désertée par l'espèce en 2007. Dans l'Aude, un arrêté préfectoral de 2006 a également donné mission aux agents de l'ONCFS de détruire par tir les nicheurs de l'étang de Bages-Sigean. Il en est de même pour la Camargue, Bouches-du-Rhône. Par ailleurs, une étude menée sur l'Ibis à cou noir *T. molucca* en Australie (Epstein *et al.* 2007) a montré que cette espèce devenant de plus en plus présente en zone urbanisée était à présent vectrice d'agents potentiellement pathogènes pour la santé publique et la production alimentaire (salmonellose, maladie de Newcastle, grippe aviaire). Ce risque, s'il n'est actuellement pas avéré en France (F. Moutou, comm. pers.), doit être cependant pris en compte dans le cas de l'Ibis sacré dans l'ouest et le sud de la France, les deux espèces étant très proches et ayant des comportements similaires.

À noter que l'Ibis sacré peut être confondu avec l'Ibis à cou noir (Reeber 2005b), lequel a déjà fourni quelques observations d'oiseaux échappés de captivité (Pas-de-Calais en mai 2001, Saône-et-Loire en décembre 2005, etc.).

FLAMANT NAIN *Phoenicopterus minor*

Aire de répartition naturelle. Afrique tropicale.

Populations férales. Aucune connue.

Statut et effectifs en France. Des données occasionnelles de ce flamant sont recueillies en France par le CHN (21 mentions jusqu'en 2004, archives CHN). Depuis 1994, un couple (le même ?) niche plus ou moins régulièrement en Camargue, avec les Flamants roses *P. roseus*. Il l'a encore fait en 2006 (M. Gauthier-Clerc). L'espèce est en catégorie D de la Liste des Oiseaux de France.

Reproduction. Le couple camarguais mène parfois

à bien sa reproduction, puisqu'il a déjà été observé

accompagné d'un jeune.

Tendance. Pas de tendance particulière.

Menaces, interactions et gestion. Apparemment

pas de menaces notées à l'égard des Flamants

roses ou d'autres espèces d'oiseaux d'eau. Le cas

de reproduction camarguais reste marginal.

FLAMANT DU CHILI *Phoenicopterus chilensis*

Aire de répartition naturelle. Amérique du Sud, du Pérou à la Terre de Feu.

Populations férales. Depuis les années 1980, une population « mixte » de Flamants du Chili et de Flamants des Caraïbes *P. ruber* se reproduit librement dans le nord de l'Allemagne, non loin de la frontière néerlandaise. Dix à 20 couples seraient des Flamants du Chili et jusqu'à 300 individus (des deux espèces) ont été recensés en hiver aux Pays-Bas (Lever 2005).

Statut et effectifs en France. Cette espèce se montre régulièrement ici et là sur le territoire français, le plus souvent isolément, mais parfois en petits groupes (jusqu'à 4 oiseaux en baie du Mont-Saint-Michel, GONm). Depuis 1976, l'espèce niche plus ou moins régulièrement en Camargue, à l'unité, souvent en couple « pur », parfois en couple mixte avec le Flamant rose. Un couple nichait encore en 2006 (M. Gauthier-Clerc). L'espèce est en catégorie E de la Liste des Oiseaux de France.

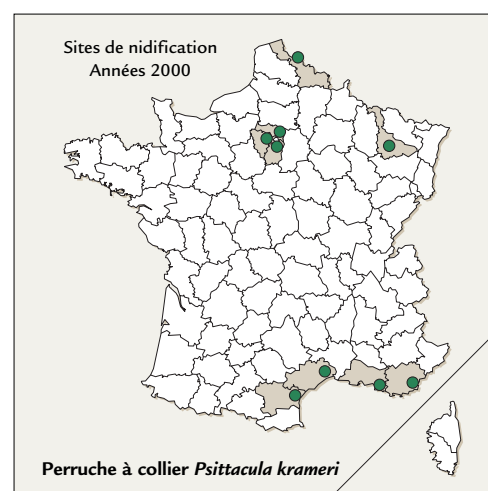
Reproduction. Pas de données connues sur le devenir des pontes camarguaises.

Tendance. Pas de tendance particulière.

Menaces, interactions et gestion. Pas de menaces notées ; espèce marginale en France.

PERRUCHE À COLLIER *Psittacula krameri*

Aire de répartition naturelle. Afrique centrale et



occidentale, Asie, de l'Inde et du Pakistan au sud-est de ce continent.

Populations férales. Espèce introduite dans de nombreux pays. En Europe, d'importantes populations sont présentes en Grande-Bretagne (sans doute près de 10 000 individus en 2004 ; Butler 2005), en Belgique (500 couples, mais de 5 500 à 6 000 individus comptés au mois de novembre 2001 à Bruxelles !), aux Pays-Bas (550-600 couples), en Allemagne (250-350 couples), mais aussi à Barcelone, Espagne (effectifs selon Japiot 2005). La population britannique est constituée d'oiseaux originaires d'Asie (sous-espèces *borealis* et *manillensis*, Pithon & Dytham 2001).

Historique en France. L'espèce a niché pour la première fois en liberté en France en 1990 dans le Loir-et-Cher. C'est au début des années 1990 que la Perruche à collier a commencé à nicher régulièrement en Île-de-France (Drancy, Seine-Saint-Denis) avec 5 à 10 couples (Dubois *et al.* 2001). À Marseille, l'espèce a été contactée à partir de 1996 (une quinzaine d'oiseaux). C'est à partir de la fin des années 1990, qu'elle semble s'être durablement installée en France.

Statut et effectifs. L'enquête nationale a permis opportunément de faire le point sur l'état de la population française. Il est très difficile de recenser les nicheurs, mais les dortoirs permettent en revanche de quantifier les effectifs locaux. En 2006, la population française est d'environ 1 000 individus (895-1 075 individus), et ce chiffre est probablement sous-estimé, car beaucoup de recensements sont partiels, les dortoirs n'ayant pas été localisés dans de nombreux cas. Trois populations principales existent (fig. 10) :

- dans le département du **Nord**, une petite population est présente depuis le début des années 2000 dans le secteur Roubaix-Villeneuve d'Ascq. Elle compte au moins 20 couples nicheurs et au moins 80 individus (P.-R. Legrand, G. Lepoutre *et al.*) ;
- en **Île-de-France**, il est difficile de parler d'un seul noyau, car en réalité, il existe plusieurs petites populations, qui ne sont peut-être pas toutes en

fig. 10. Répartition des noyaux reproducteurs de la Perruche à collier *Psittacula krameri* recensés en France. Recent distribution of the breeding population of Ring-necked Parakeet in France.

10. Perruche à collier *Psittacula krameri*, Wissous, Essonne, avril 2006 (Bernard Bougeard). Rose-ringed Parakeet.



relation les unes avec les autres. La plus importante se situe dans le secteur Antony, Chatenay-Malabry, L'Hay-les-Roses, Cachan, Sceaux, à cheval sur les départements des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et du Val-de-Marne. La seconde (peut-être en relation avec la précédente) se trouve dans le secteur Lonjumeau, Chilly-Mazarin, Wissous, Ablon-sur-Seine (Essonne et Val-de-Marne). Une troisième est située dans le nord de la région : Sarcelles, Mareil-en-France et Roissy-en-France (Val-d'Oise), mais aussi vers Drancy et La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Enfin, il y a peut-être une petite population pérenne dans le parc du château de Versailles, Yvelines. Au total, on peut estimer la population francilienne à 475-525 oiseaux (X. Japiot, F. Malher, P. Mur, A. Vinot *et al.*) ;

- dans le **Midi**, à Marseille, Bouches-du-Rhône, les effectifs sont difficiles à recenser, mais il y a au moins 250 oiseaux (F. Dhermain). L'espèce est également nicheuse dans le secteur de Fréjus, Var, avec au moins 30 à 60 oiseaux (D. Huin) et sûrement ailleurs (vers Six-Fours-les-Plages ?). L'espèce est nicheuse dans le Vaucluse (un couple à L'Isle-sur-Sorgue) et dans les Alpes-Maritimes (Cannes, 2 couples, mais sans doute plus, C. Abraham). Au

total, la population de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur pourrait atteindre 300 à 400 oiseaux (F. Dhermain). Un couple s'est peut-être reproduit en 2004 à Sigean, Aude (G. Olioso, comm. pers.) et l'espèce a été trouvée dans la vallée du Lez à Montpellier, Hérault, en 2007 (5-6 couples et jusqu'à 18 individus, X. Ruffray, comm. pers.). Ailleurs en France, 2-3 couples nichent à Nancy, Meurthe-et-Moselle (T. Besançon, J. François), et plusieurs cas, possibles ou certains, ont été rapportés de Bretagne (Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan) ces dernières années. L'espèce est en catégorie C de la Liste des Oiseaux de France.

Reproduction. Il y a peu d'informations sur la reproduction. L'espèce recherche visiblement les grands parcs bien plantés, y compris au cœur même des villes. Les platanes sont signalés plusieurs fois comme arbre d'élection (T. Besançon, F. Dhermain, P.-R. Legrand), mais c'est surtout les cavités qu'elle recherche, puisqu'elle est cavernicole. Plusieurs observateurs indiquent avoir vu cette perruche sortir d'une loge de Pic vert *Picus viridis* (G. Olioso, A. Vinot). En période de reproduction, les oiseaux se dispersent, deviennent très discrets et il est alors difficile de les localiser.



11. Inséparable de Fischer *Agapornis fischeri*, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Alpes-Maritimes, mai 2005 (Frédéric Jiguet). Fischer's Lovebird.

Tendance. L'accroissement de la population française est considérable depuis le début des années 2000. Le développement actuel en Île-de-France est similaire à celui noté par le passé dans de grandes villes comme Londres ou Bruxelles. Il est probable qu'il y ait plusieurs milliers d'oiseaux en France avant la fin de cette décennie. L'espèce est à présent signalée, souvent ponctuellement, dans de nombreuses régions françaises, mais en augmentation comme dans la région Rhône-Alpes ou dans les Pays-de-la-Loire. Elle a même été notée en juin 2007 (hors période d'enquête) à Propriano, Corse-du-Sud.

Menaces, interactions et gestion. Plusieurs travaux ont montré le risque encouru par l'avifaune cavernicole autochtone face à la présence de la Perruche à collier. La concurrence directe avec des espèces comme le Pigeon colombin *Columba oenas* et la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* est avérée (Jacob *in* Devillers *et al.* 1988). Dans le sud de la France, des craintes sérieuses sont formulées si l'espèce continue sa progression et s'implante en Crau et Camargue, notamment pour le Rollier d'Europe *Coracias garrulus*, autre espèce cavernicole. En Île-de-France, des Perruches à collier ont été vues attaquant et tuant un Écureuil roux *Sciurus vulgaris* (Japiot 2005). Il y a sans doute concurrence

directe entre les deux espèces pour les cavités et l'écureuil peut être un prédateur potentiel des œufs de perruche (J.-P. Jacob). La Perruche à collier peut harceler un Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (P. Noël *in* Japiot *op. cit.*) ou des laridés, voire un Héron cendré *Ardea cinerea* (M. Wauters) en les poursuivant en groupe. Selon ce dernier observateur, le groupe encercle (en vol) et poursuit inlassablement la « victime ».

Pour les végétaux, les Perruches à collier peuvent mettre à sac un arbre fruitier en un temps record (F. Dhermain). Cet observateur rapporte également qu'à Digne-les-Bains, Alpes-de-Haute-Provence, en mars 2004, il y a eu conflit avec l'administration de l'hôpital de la ville, une Perruche à collier s'en prenant aux joints des pare-brises des voitures ! Cependant, les habitants des lieux citadins où vivent les Perruches à collier ne semblent pas se plaindre de l'espèce.

INSÉPARABLE DE FISCHER *Agapornis fischeri*

Aire de répartition naturelle. Afrique tropicale (Tanzanie).

Populations férales. L'espèce a été introduite avec succès au Kenya.

Historique en France. En 1992-1993, des oiseaux ont été relâchés sur la commune de Saint-Jean-

Cap-Ferrat, Alpes-Maritimes. L'espèce a fait souche et s'est reproduite dès 1994 (J.-M. Tisserant).

Statut et effectifs. En 2006, la population locale est estimée à 20 couples au moins, et sans doute 100 à 300 individus, répartis entre Saint-Jean-Cap-Ferrat et Beaulieu-sur-Mer (Jiguet & la CAF 2007). Il ne semble pas que l'on assiste actuellement à une expansion de l'espèce, mais des oiseaux isolés ont été signalés à Seyne, Var, ainsi qu'à Marseille et Aubagne, Bouches-du-Rhône (F. Dhermain). L'espèce figure en catégorie C de la Liste des Oiseaux de France.

Reproduction. Les oiseaux affectionnent les lampadaires pour nicher (C. Denis), mais on les trouve également dans les arbres (palmiers notamment), sous les toitures (corniches, tuiles) ou dans les anfractuosités de murs.

Tendance. Bien qu'il y ait peut-être des fluctuations, il semble y avoir une certaine stabilité de la population, même si certains observateurs ont noté une baisse des effectifs au cours des dernières années, notamment en 2000 (F. Dhermain).

Menaces, interactions et gestion. Les inséparables font des dégâts parfois importants : citronniers, orangers, mandariniers et néfliers, bourgeons de toutes sortes et pelouses sont ratissés, et il arrive que les oiseaux sectionnent les fils électriques des lampadaires dans lesquels ils nichent (F. Dhermain). Pas d'interactions connues avec

l'avifaune locale, mais il est possible qu'il y ait concurrence à terme avec le Moineau domestique *Passer domesticus*, les deux espèces recherchant le même type d'emplacement pour leur nid (lampadaires, endroits abrités dans les palmiers, etc.). Les oiseaux semblent bien acceptés par la population suscitant même un engouement certain (dépêche AFP du 15 mars 2007).

LÉIOTHRIX JAUNE *Leiothrix lutea*

Aire de répartition naturelle. Asie du Sud-Est.

Populations férales. Introduit au Japon. En Europe, présence dans la région de Barcelone, Espagne, seul pays européen avec la France, dans lequel l'espèce niche à l'état libre.

Historique en France. L'espèce est présente en Île-de-France depuis 1993 et a niché pour la première fois à Juziers, Yvelines, en 1999 (Le Maréchal & Lesaffre 2000). Au début des années 2000, elle a été trouvée dans d'autres secteurs des Yvelines, ainsi que dans le Val-d'Oise (G. Jardin *et al.*). En Béarn, elle a été signalée à partir de l'année 2000 dans la région de Pau, Pyrénées-Atlantiques (Cordier 2002, Chalvet & Basly 2002, M. Chalvet, J.-L. Grangé *et al.*), mais elle semble s'être échappée de captivité depuis 1993, à partir de la commune de Laroin, Pyrénées-Atlantiques, et s'est rapidement propagée à l'ensemble de cette province. Enfin, l'espèce a été découverte à partir de

12. Léiothrix jaunes *Leiothrix lutea*, Carros, Alpes-Maritimes, mars 2007 (Michèle Landry). Red-billed Leiothrix.



2004 dans le département des Alpes-Maritimes (LPO-PACA). Elle avait été signalée en 1992 à Bagnols-sur-Cèze, Gard (peut-être 2 couples, V. Joubert *vide* G. Olioso). En Béarn, c'est apparemment la sous-espèce nominale, originaire du sud-ouest de la Chine et du nord du Vietnam, qui est présente (Cordier *op. cit.*).

Statut et effectifs. L'espèce est à présent durablement installée en France avec des effectifs sans doute déjà importants. Elle est inscrite en catégorie C de la Liste des Oiseaux de France. La taille de la population nationale est difficile à estimer. En Île-de-France, où elle niche dans le nord des Yvelines (secteur de Juziers-Meulan) et dans le Val-d'Oise (Montmorency, Frémainville), un total de 50 chanteurs a été recensé, représentant peut-être 200-300 individus (P.J. Dubois, G. Jardin, A. Vinot *et al.*). En Béarn, l'espèce s'est rapidement propagée, atteignant à présent la limite avec le Pays basque, tandis que l'espèce a été contactée dans le Gers et les Hautes-Pyrénées en 2006, entre Tarbes et Tournay. La population locale est d'au moins 1 000 oiseaux et peut-être de plusieurs milliers (Basly 2007, M. Chalvet) ! En région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de petits groupes sont présents sur les communes de Gillette, La Gaude, Revest-les-Roches et Carros (jusqu'à 20 individus), Alpes-Maritimes, surtout le long de la vallée du Var totalisant probablement plusieurs dizaines d'oiseaux. La reproduction est possible à La Gaude (J. Celse), mais l'espèce est peut-être présente ailleurs, en plusieurs points de la vallée du Var.

Reproduction. L'espèce fréquente les milieux boisés à sous-bois dense. C'est dans les ronciers, les halliers touffus qu'elle se tient, souvent cachée, comme elle le fait dans ses milieux naturels asiatiques. La période de reproduction semble longue et s'étend d'avril à septembre (Basly 2007, Cordier 2002, G. Jardin comm. pers.). À l'automne, le mâle fait encore retenir son chant.

Tendance. En Béarn, l'accroissement de la population est considérable, tant en effectif que d'un point de vue géographique (seule la plaine du nord du Béarn n'est pas occupée). Même s'il est très probable que l'espèce ait été présente antérieurement à la date de sa découverte, elle affiche une

dynamique particulièrement remarquable. En Île-de-France, où les conditions climatiques sont sans doute plus rigoureuses, cet accroissement est nettement moindre, bien qu'il soit loin d'être négligeable au plan spatial : l'espèce est trouvée dans un nombre croissant de boisements (forêts, simples petits bois).

Menaces, interactions et gestion. Au Japon, Amano & Eguchi (2002) ont étudié les interactions de cette espèce allochtone avec l'avifaune locale. Ils n'ont pas trouvé de compétition particulière, le Léiothrix jaune se nourrissant avec une technique et à des hauteurs distinctes de celles des espèces autochtones (mésanges, bouscarles). Dans ce pays, il n'y a donc pas d'interactions négatives avec l'avifaune locale. En France, il n'y a pas de témoignage particulier concernant ces interactions ou une menace quelconque pour les espèces indigènes.

CAPUCIN BEC-DE-PLOMB *Euodice malabarica*

Aire de répartition naturelle. Asie tropicale.

Populations férales. En Europe, seule la France héberge une population férale de cette espèce.

Historique en France. La découverte de cette espèce remonte à 1988, lorsqu'une vingtaine d'oiseaux furent observés dans le jardin botanique de la Corniche Fleurie à Nice, Alpes-Maritimes, où ils nichent à l'état libre depuis cette date (Boët & Boët 1990). Au cours des années 1990, les oiseaux niçois se sont dispersés dans la ville (entre 20 et 30 couples nicheurs), puis dans la vallée du Var entre Carros et Saint-Laurent-du-Var, dans un rayon de 12 kilomètres, et sont remontés également au nord dans certains villages de l'arrière-pays niçois, de même que vers l'ouest (et dans une moindre mesure, vers l'est).

Statut et effectifs. L'espèce se rencontre d'Antibes et Biot à l'ouest jusqu'à Beaulieu-sur-Mer et au nord jusqu'à Lucéram (25 km au nord de Nice). Les effectifs ont été estimés à 700 ± 300 individus (M. & M. Boët *vide* F. Dhermain). Il n'existe pas de chiffre récent et fiable ; peut-être l'effectif est-il inférieur au chiffre cité (F. Dhermain). L'espèce est inscrite en catégorie C de la Liste officielle des Oiseaux de France.

Reproduction. Pas d'informations précises. Peu exigeante, l'espèce niche dans les parcs et les jardins, et même dans des plantes en pot sur un balcon ! La ponte est signalée dès la fin décembre (E. & T. Beyna).

Tendance. L'expansion se poursuit assez lentement et de manière centrifuge. Certains individus observés récemment sont munis de bagues de couleur, ce qui indique que des évasions de captivité ont toujours lieu (F. Dhermain)

Menaces, interactions et gestion. Aucune interaction n'a été signalée là où l'espèce niche.

AUTRES ESPÈCES

Parmi les espèces allochtones qui ont niché ou ont tenté de le faire occasionnellement en France, on peut citer, pour mémoire, les suivantes.

• **Dendrocyste à ventre noir** *Dendrocyste autumnalis* : originaire d'Amérique centrale et du Sud, très occasionnel, échappé de captivité (catégorie E). Observé à l'unité, mais jusqu'à 8 adultes et un juvénile le 3 juin 2003 à Saint-Denis-du-Payré, Vendée (A. Thomas).

• **Sarcelle tachetée** *Anas flavirostris* : originaire d'Amérique du Sud, cette sarcelle s'est reproduite en 1999 à Hérouville-Saint-Clair, Calvados, où une femelle avec 4 jeunes a été observée en juin (*Le Cormoran* 12/53 : 54, 2001).

• **Canard des Bahamas** *Anas bahamensis* : autre espèce sud-américaine, ce « pilet » a niché dans la nature en 1999 à Narbonne, Aude (une femelle et 5 jeunes). À Paris, un couple s'est reproduit « en liberté » au square des Batignolles en 2005 et 2006, donnant respectivement 4 jeunes et 1 jeune (J. Coatmeur)

• **Canard à collier noir** *Callonetta leucophrys* : originaire d'Amérique du Sud, ce canard s'est reproduit trois fois librement en France : un couple en 2005 et 2006 à Brunoy, Essonne, avec respectivement 4 et 3 jeunes (O. Maréchal), et un couple avec 3 jeunes en 2006, aux marais du Méjean, Lattes, Hérault (P. Feldmann). Dans deux cas au moins, les couvées ont été observées au mois d'août, donc tardivement. Par ailleurs, cette espèce est fréquemment observée dans la nature.

• Il convient de signaler que certaines espèces

d'anatidés, comme la **Nette demi-deuil** *Netta peposaca* par exemple, sont régulièrement observées, avec même des signes de cantonnement signalés ici et là (P. Faucon, M. Zucca). Le **Dendrocyste veuf** *Dendrocyste viduata*, originaire d'Amérique du Sud et d'Afrique tropicale, est d'observation très occasionnelle, à l'unité ou par petits groupes (5 du 18 avril au 13 mai 2002 au lac de Saint-Cassien, Var ; 4 dans la vallée des Baux-de-Provence, Bouches-du-Rhône, le 1^{er} mai 2003). De nombreux autres anatidés échappés de captivité sont observés plus ou moins régulièrement, et pourraient occasionnellement nicher.

• **Lagopède des saules** *Lagopus lagopus* : espèce non retenue dans la présente enquête ; rappelons seulement qu'elle a été introduite en divers points de Bretagne depuis la fin du XVIII^e siècle et qu'elle s'y est maintenue (à la suite de lâchers ultérieurs) jusqu'au milieu des années 1940 (Dubois *et al.* 2001). Les oiseaux devaient sans doute être originaires des populations écossaises de la sous-espèce *scoticus* (Lagopède d'Écosse). Il y a eu des propositions de réintroduction en Bretagne dans les années 1970, qui n'ont pas abouti.

• **Colin de Californie** *Callipepla californica* : espèce originaire d'Amérique du Nord, non retenue dans la présente enquête ; une petite population, dont les individus fondateurs ont été lâchés en 1961 (de nouveau en 1968), se maintient dans l'est de la Corse, en plaine d'Aléria, Haute-Corse. Elle comptait sans doute quelques centaines de couples à la fin des années 1990 (Dubois *et al.* 2001), mais ne semble pas prospérer (ONCFS *vide* P. Yésou).

• **Colin de Virginie** *Colinus virginianus* : espèce non retenue dans la présente enquête ; originaire de l'est de l'Amérique du Nord jusqu'au Guatemala et aux Antilles. Entre 1959 et 1975, cette espèce a été l'objet de nombreuses introductions, totalisant plus de 100 000 oiseaux. Ce colin a fait souche en Sologne (sans doute entre 200 et 400 couples à la fin des années 1990, quelques dizaines actuellement) et dans le sud des Landes, d'où il semble bien avoir disparu (ONCFS *vide* P. Yésou). D'autres introductions ont, en revanche, été vouées à l'échec comme en Puisaye, en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne, dans les Deux-Sèvres,

dans la Nièvre (?), de même que sur l'île de Porquerolles, Var, où 100 couples ont été lâchés en 1972, mais l'espèce n'a pas fait souche et les derniers oiseaux ont été vus en juillet 1979 (Vidal 1986). Sans doute moins de 100 couples actuellement, signant probablement à terme l'extinction de l'espèce en France (ONCFS *vide* P. Yésou).

• **Perdrix choukar** *Alectoris chukar* : originaire du sud-est des Balkans jusqu'à l'Asie centrale, cette perdrix a été largement lâchée en France dès le XIX^e siècle et au moins jusqu'aux années 1990, mais elle ne semble pas avoir fait souche (Dubois *et al.* 2001). L'espèce s'élève plus aisément et s'avère plus prolifique que la Perdrix rouge autochtone *Alectorix rufa*. Pour ces raisons, des éleveurs continueraient à utiliser des souches *chukar* et une partie des oiseaux lâchés seraient des hybrides, ce qui pose un problème évident de maintien des caractères génétiques des populations sauvages de la Perdrix rouge. Pour tenter de contrer ce phénomène, l'ONCFS finance une étude visant à mettre au point une méthode simple de dépistage des hybrides (P. Yésou, comm. pers.).

• **Perdrix gambra** *Alectoris barbara* : importée d'Afrique du Nord, l'espèce a été introduite en différentes régions de France dès la fin du XIX^e siècle (notamment en Provence, mais aussi en

Île-de-France et en Haute-Garonne). La petite population de Port-Cros, Var, s'est maintenue jusqu'en 1920 (Dubois *et al.* 2001).

• **Francolin noir** *Francolinus francolinus* : originaire du Moyen-Orient, cette espèce a été importée dans les îles méditerranéennes, dont la Corse, au cours du XV^e siècle. Également présent dans le Roussillon (date inconnue). Le Francolin noir semble avoir disparu de ces régions sous la pression de la chasse, avant le début du XIX^e siècle (Pascal *et al.* 2003).

• **Pintade de Numidie** *Numida meleagris* : africaine, cette espèce a été introduite dans l'Aude en 1974, mais sans succès.

• **Dindon sauvage** *Meleagris gallopavo* : des tentatives d'introduction ont été effectuées en France au début du XIX^e siècle, notamment dans le Finistère, mais ce galliforme originaire d'Amérique du Nord ne s'est pas maintenu (Dubois *et al.* 2001).

• **Spatule d'Afrique** *Platalea alba* : comme son nom l'indique, cet échassier est originaire du continent africain. Un cas de reproduction a été signalé à l'automne 2001 sur le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, mais les 3 jeunes sont morts de froid (Reeber 2002) ; il est resté unique à ce jour. Il existe par ailleurs une quinzaine de mentions françaises (archives CHN) pour cette espèce figurant en catégorie D de la Liste des Oiseaux de France.

• **Grue couronnée** *Balearica pavonina* : un couple de cette espèce africaine s'est reproduit en liberté en 1981 dans le marais de Rue, Somme, et a élevé 2 jeunes. Pas de suite à cet événement.

• **Grue antigone** *Grus antigone* : un couple, visiblement échappé du parc à cigognes de Kientzheim, Haut-Rhin, a vécu en liberté de 1974 à 1984 au moins, dans la région de Sélestat, Bas-Rhin. L'espèce s'est reproduite dans la nature de 1981 à 1983 inclus donnant au moins 2 jeunes volants (C. Dronneau & Y. Müller).

• **Tourterelle rieuse** *Streptopelia roseogrisea* : africaine, cette espèce est observée de temps à autre en France. À noter que 2 ou 3 couples se sont reproduits à Gargas, Vaucluse, dans les années 1970, sans faire souche (G. Oliosio, *Vaucluse Faune* 1, 2005). Également un chanteur à Nîmes, Gard, en juillet 2003 (*Aux échos du COGard* 81 : 23-26).

• **Inséparable masqué** *Agapornis personatus* : cet inséparable vit à l'état sauvage en Afrique de l'Est, en particulier en Tanzanie. Une population férale existe également au Kenya, comme pour l'inséparable de Fischer. En France, l'espèce est présente dans les Alpes-Maritimes, aux mêmes endroits que cette dernière espèce (V. plus haut) et sans doute depuis le même nombre d'années (début des années 1990). Des cas de reproduction ont été

signalés en 2004, et peut-être même auparavant (J.-M. Tisserant). En 2005, la population est estimée à 20-25 oiseaux, et au moins un nid a été trouvé dans chacune des deux localités (Jiguet & la CAF 2007). L'espèce figure actuellement en catégorie E de la Liste des Oiseaux de France.

• **Conure veuve** *Myiopsitta monachus* : cette espèce d'origine sud-américaine a tenté plusieurs fois de s'implanter en France, mais jusqu'alors sans succès. Elle a niché au Jardin des Plantes de Paris dans les années 1970. Un couple a construit un nid en 1977 et 1978 à Drancy, Seine-Saint-Denis. Puis au début des années 1980 et jusqu'en 1991, 5 à 10 oiseaux ont fréquenté un jardin public à Toulon, Var, et une reproduction a eu lieu plusieurs années de suite (Dubois *et al.* 2001). De même, une colonie s'est maintenue dans les années 1990 et jusqu'en 2000 dans un parc ornithologique à Lagorce, Gironde. Cette petite population a compté jusqu'à 10-12 couples nicheurs en 1993-1994 et 30 individus (B. Eliotout). En 1997, un couple s'est reproduit à Parentis-en-Born, Landes. Enfin, un couple semblait cantonné en juin 2006 à Penmarc'h, Finistère (F. Séité, J.-M. Lucas). Dans le cas de la colonie girondine, il semble que la plupart des oiseaux aient été tués par les chasseurs ou les agriculteurs, parce qu'ils mangeaient les graines destinées aux poules.



13. Conures veuves
Myiopsitta monachus,
Penmarc'h, Finistère, juin
2006 (Jean-Michel Lucas).
Monk Parakeet.



14. Martins tristes
Acridotheres tristis,
Kazakhstan, mai 2007
(Roger Guichon).
Common Myna.



15. Capucin bec-d'argent *Euodice cantans*, sultanat d'Oman, novembre 2005 (Marc Duquet). *African Silverbill*.

Certains ont été attrapés et remis en cage. En Europe, en dehors de l'Espagne, qui héberge à Madrid une population évaluée à environ 1400 individus en 2005 avec au moins 287 nids trouvés (Martín Pajares 2007), et de Bruxelles, Belgique (Weiserbs & Jacob 1999), les populations qui ont tenté de faire souche (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, Italie) n'y sont pas parvenues ou n'ont pas développé de population importante (Lever 2005).

• **Calopsitte élégante** *Nymphicus hollandicus* : deux adultes et trois jeunes oiseaux de ce psittacidé australien ont été observés du 11 au 27 août 2001 à Six-Fours-les-Plages, Var (*Feuillets Naturalistes du CEEP* n° 59, nov. 2001). Cette observation traduit-elle une reproduction locale ? L'espèce est parmi les Psittaciformes les plus régulièrement rencontrés en France.

• **Perroquet youyou** *Poicephalus senegalus* : également appelée Youyou du Sénégal, cette espèce d'Afrique tropicale s'observe assez régulièrement en Île-de-France au moins, et semble s'être reproduite (avec succès ?) en forêt de Pontcarré, Seine-et-Marne en 2004 au moins (L. Albesa, J.-C. Martin *vide* O. Sigaud), ainsi qu'à Longjumeau, Essonne, en 2007 (B. Lebrun *vide* F. Malher).

• **Corbeau familier** *Corvus splendens* : ce corbeau a largement colonisé le Moyen-Orient, à la suite

de diverses introductions et d'oiseaux arrivés sur place par bateau. En Europe, une micro-population s'est installée aux Pays-Bas depuis 1997 et compte environ 23 individus dix ans plus tard (Ottens & Ryall 2003, *Dutch Birding* 29/2, 2007). Pour l'heure, elle ne semble pas avoir essaimé. Une seule observation existe pour la France : un oiseau le 10 janvier 2000 à Roubaix, Nord.

• **Martin triste** *Acridotheres tristis* : ce sturnidé asiatique a niché plusieurs fois en France (Dubois *et al.* 2001). À Dunkerque, Nord, quelques oiseaux ont fréquenté le centre ville entre 1986 et 1991 ; il y a eu reproduction d'un couple au moins en 1988 et 1989. C'est également le cas en 1988, à Messery, Haute-Savoie, où l'espèce s'est probablement reproduite jusqu'en 1992 (maximum d'une dizaine d'oiseaux) pour disparaître ensuite. Un couple a aussi niché en 1989 sur la cathédrale de Vaison-la-Romaine, Vaucluse. Plus récemment, un couple a niché en 2003 et 2004 à Pierrelatte, Drôme, où jusqu'à 14 oiseaux ont été comptabilisés. L'espèce a disparu en 2006, peut-être recapturée par les propriétaires de la « Ferme aux crocodiles » d'où elle s'était échappée (G. Oliosio) ? Une reproduction aurait eu lieu également en 2005 en Seine-Maritime, mais il y a eu échec (observation de seconde main, GONM). À la suite d'introductions répétées, l'espèce a largement colonisé le Moyen-Orient. Entrant en compétition avec l'avifaune locale, elle est considérée comme l'une des 100 espèces les plus envahissantes au monde (Holzapfel *et al.* 2006).

• **Tisserin gendarme** *Ploceus cucullatus* : originaire d'Afrique tropicale ; Dubois *et al.* (2001) citent plusieurs mentions d'oiseaux construisant des nids dans la nature (Paris, Essonne, Yvelines, Calvados). En 2000, un mâle l'a fait à l'embouchure du Var, Alpes-Maritimes. Il existe des cas similaires en Europe méridionale, mais seul le Portugal abrite aujourd'hui une petite population apparemment pérenne (Lever 2005).

• **Astrild ondulé** *Estrilda astrild* : une tentative de reproduction (un nid avec un œuf) à Wallers, Nord, en octobre 1971. Pas d'implantation durable pour cette espèce africaine.

• **Bengali zébré** *Amandava subflava* : estrilidé afri-

Espèce	Nom scientifique	Statut nicheur	Couples	Individus	Tendance	Menaces
Dendrocyste fauve	<i>Dendrocyste bicolor</i>	occasionnel	-	-		
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	régulier	6-20	120-150	+	+
Oie à bec court	<i>Anser brachyrhynchus</i>	régulier ?	quelques-uns	5-15		
Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	occasionnel	0-4	?		
Oie des neiges	<i>Anser caerulescens</i>	non nicheur	-	0-5		
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	régulier	184-226	5000	++	+
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	occasionnel	0-3	?	?	
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiacus</i>	régulier	20-25	210-235	++	+
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	occasionnel	0-5	35-45 (100)		
Canard carolin	<i>Aix sponsa</i>	occasionnel	0-1	20-30	+ ?	
Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	régulier	18	115-160	stable	
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	régulier	32-39	280	+	+
Faisan vénéré	<i>Syrnaticus reevesii</i>	régulier	500-1000 ?	milliers	+ ?	
Colin de Californie	<i>Callipepla californica</i>	régulier	centaines ? Espèce non prise en compte dans l'enquête			
Colin de Virginie	<i>Colinus virginianus</i>	régulier	centaines ? Espèce non prise en compte dans l'enquête			
Pélican gris	<i>Pelecanus rufescens</i>	régulier	?	> 50	+ ?	
Pélican frisé	<i>Pelecanus crispus</i>	régulier	?	10		
Ibis sacré	<i>Therskiornis aethiopicus</i>	régulier	1700	> 5000	++	+
Flamant nain	<i>Phoenicopterus minor</i>	occasionnel	1	< 5		
Flamant du Chili	<i>Phoenicopterus chilensis</i>	occasionnel	0-1	< 5		
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	régulier	dizaines	1000	++	+
Inséparable de Fischer	<i>Agapornis fischeri</i>	régulier	> 20	100-300	+	?
Inséparable masqué	<i>Agapornis personatus</i>	régulier	< 5 ?	20-25	+ ?	
Conure veuve	<i>Myiopsitta monachus</i>	occasionnel	0-5	0-30		
Léiothrix jaune	<i>Leiothrix lutea</i>	régulier	?	> 5000 ?	++	
Martin triste	<i>Acridotheres tristis</i>	occasionnel	0-5	0-15		
Capucin bec-de-plomb	<i>Euodice malabarensis</i>	régulier	dizaines	700 (1000 ?)	±	

tab. 1. Statut et effectifs récents des principales espèces allochtones en France. Status and recent numbers of the main invasive species in France (left to right, status, number of breeding pairs, number of birds, trend, threats).

cain ; un couple a construit un nid (sans suite) à l'étang de Villepey, Fréjus, Var, en novembre 1998.

• **Bengali rouge** *Amandava amandava* : ce petit passereau originaire du sud de l'Asie niche avec succès en Italie, en Espagne et au Portugal. En France, une petite colonie s'est installée à partir de 1960 entre Saint-Pryvé et Jargeau, Loiret. Elle a disparu au cours de l'hiver 1969, sans raison apparente. L'effectif était estimé à 40-50 couples au plus. Durant l'hiver 1965-1966, un nid a été découvert et un total de 73 adultes et 31 jeunes ont été bagués en 9 ans. Depuis, il y a eu des cas de nidification occasionnels dans les années 1990. Un couple avec 2 jeunes volant depuis peu le 1^{er} décembre 1994 en Champagne humide, Marne, et un couple construisant à Villepey, Fréjus, Var, les 4 et 5 novembre 1998 (Dubois *et al.* 2001).

• **Capucin bec-d'argent** *Euodice cantans* : cette espèce d'estrilidé est signalée dans la même zone

géographique que le Capucin bec-de-plomb (V. plus haut) et ce depuis 2002 au moins. Il y aurait sans doute quelques dizaines d'individus, à l'embouchure du Var, ainsi qu'à Vaugrenier, Alpes-Maritimes (F. Dhermain). Il est considéré comme « nicheur probable », bien que l'on ne dispose actuellement d'aucune confirmation.

DISCUSSION

Au cours des années 2000, 26 espèces allochtones ont été trouvées nicheuses de façon plus ou moins régulière en France, à côté d'une dizaine d'autres nettement plus occasionnelles (tab. 1) : 11 sont des anatidés (dont 6 nicheurs réguliers) et 15 autres appartiennent à d'autres familles (dont 11 espèces nicheuses régulières). Il y a donc actuellement 17 espèces allochtones qui nichent régulièrement sur le territoire français. Parmi celles-ci, huit présentent une dynamique d'accroissement

importante et cinq une dynamique très importante : la Bernache du Canada, l'Ouette d'Égypte, l'Ibis sacré, la Perruche à collier et le Léiothrix jaune. Les quatre premières représentent une menace avérée, en France ou ailleurs en Europe, pour l'avifaune locale (ou la faune en général). Deux autres espèces, à la dynamique d'expansion moindre – le Cygne noir et l'Érismature rousse – sont également une menace pour l'avifaune européenne. Deux passereaux – le Léiothrix jaune et le Capucin bec-de-plomb – ne semblent pas, en l'état des connaissances actuelles, présenter un danger pour l'avifaune locale. Il en est de même de l'Inséparable de Fischer, même si sa biologie reste totalement inconnue sur le territoire français. Il est patent que les enjeux de conservation vis-à-vis d'espèces indigènes vont cibler un petit nombre d'espèces allochtones potentiellement ou réellement invasives. Les quatre espèces précitées sont, avec l'Érismature rousse, celles sur lesquelles des efforts doivent être réalisés dans de brefs délais. La Bernache du Canada, qui connaît un accroissement exponentiel dans quelques régions, doit être à présent considérée comme espèce envahissante. En Amérique du Nord, d'où elle est native, elle est localement surabondante et nécessite, outre la régulation, des mesures appropriées pour limiter son impact. Captures, repoussoirs chimiques non létaux, stérilisation d'œufs ont été utilisés, et plus récemment, l'utilisation de laser est en phase expérimentale (Werner & Clark 2006). En Europe, sa chasse est autorisée dans certains pays (Blair *et al.* 2000), tandis qu'en France, toutes les bernaches (*Branta sp.*) sont protégées par la loi. L'ouverture de la chasse à la Bernache du Canada n'est actuellement pas envisagée, notamment en raison des risques de confusion avec la Bernache nonnette *Branta leucopsis*.

La Perruche à collier reste, en Europe, très inféodée aux grandes villes. Sans doute y trouve-t-elle une nourriture accessible et des conditions de température meilleures qu'à la campagne. Ces facteurs peuvent en effet contraindre les psittacidés féroces à rester dans les limites des zones urbaines sans chercher à se répandre ailleurs (Butler 2005). C'est le cas actuellement des inséparables à l'est de Nice. Les Perruches à collier restent également

très citadines en France. La concurrence est donc limitée aux espèces également citadines. Les conditions climatiques allant vers un réchauffement global, il est possible que la Perruche à collier puisse se développer davantage et ne pas rester limitée aux agglomérations. Avec, dans ce cas, un risque accru de concurrence avec des espèces cavernicoles comme les pics ou, dans le Sud, le Rollier d'Europe.

Le cas de l'Érismature rousse et de l'Ibis sacré est différent. D'abord parce que des mesures de régulation ont été prises à l'échelle nationale pour la première, visant même son éradication (pour l'ibis, il n'y a cependant pas de politique nationale). Elles sont, d'un point de vue opérationnel, souvent difficiles à mettre en action. On ne peut tirer une érismature sur un plan d'eau quand celle-ci se trouve au milieu d'une vaste troupe de canards, ou qu'il y a un risque important de dérangement local. C'est donc un travail ponctuel, de longue haleine, très « chronophage » et donc onéreux. On peut cependant espérer endiguer l'expansion numérique de l'espèce comme cela se pratique en Grande-Bretagne. En France, les pouvoirs publics n'ont pas investi suffisamment dans cette action, si bien qu'aujourd'hui, il n'y a plus de véritable coordination nationale pour contenir l'espèce, à l'exception du site de Grand-Lieu (V. plus haut). La problématique est assez similaire pour l'Ibis sacré qui se trouve, de plus, avoir aujourd'hui des effectifs importants sur le territoire, rendant sa régulation de plus en plus problématique. La méthodologie pour y parvenir a pourtant été clairement proposée récemment par Clergeau *et al.* (2005). Rappelons qu'aux États-Unis, où l'espèce avait commencé à s'installer en Floride en 2005, les jeunes ont été collectés (G. Herring *vide* P. Yésou) et qu'en Grande-Bretagne, la RSPB a clairement fait savoir que l'espèce ne devait pas s'installer sur le territoire britannique.

Dans les deux cas, la régulation ou l'éradication de ces espèces se heurte d'abord à une opposition de certains, qui manifestent une approche souvent émotionnelle, culturelle, voire philosophique sans apporter un travail scientifique permettant d'étayer leur point de vue. En pareil cas, les actions visent prioritairement à retarder les décisions

administratives. Il conviendra d'éclairer les « opposants » afin que l'importance de la situation soit perçue par tous. D'autant que la France joue un rôle important aussi bien comme responsable de la propagation de ces espèces au-delà de ses frontières qu'au contraire, en servant de « pare-feu » à la dissémination des oiseaux vers d'autres pays d'Europe. Quelles que soient les stratégies envisagées pour résoudre le problème, il conviendra de ne retenir que les méthodes respectant la condition animale.

CONCLUSION

À l'image de certaines populations allochtones françaises, le nombre d'espèces invasives en Europe (et les publications qui les accompagnent) a crû de façon exponentielle depuis le début des années 2000 (Shirley & Kark 2006). C'est même sans doute, du point de vue de la biodiversité, un des phénomènes majeurs de ce début de

xxi^e siècle. S'y ajoute probablement un effet psychologique et émotionnel non négligeable qui ne permet pas toujours d'avoir une approche objective et impartiale de l'impact potentiel d'une espèce allochtone sur la communauté d'espèces indigènes qui la côtoie. À priori, toutes les espèces allochtones ne sont pas invasives, et il est tout à fait possible que certaines d'entre elles n'aient en réalité aucun impact sur les espèces indigènes, simplement parce qu'elles accroissent le fonctionnement de l'écosystème dans lequel elles vivent, en y ajoutant de nouveaux traits écologiques, en intensifiant ceux existant et en augmentant la redondance fonctionnelle (Reise *et al.* 2006).

L'autre point essentiel est le manque de recul évident que nous avons aujourd'hui pour prédire les effets de l'arrivée d'espèces allochtones sur la faune autochtone. Les processus écologiques et évolutionnaires mis en jeu sont tellement importants qu'on ne peut les appréhender que dans une perspective à long terme. Or la plupart des études

16. Cygnes noirs *Cygnus atratus* et Cygnes tuberculés *C. olor*, Le Crotoy, Somme, octobre 2007 (Philippe J. Dubois). Considéré en partie comme espèce indigène, le Cygne tuberculé sera-t-il victime de la concurrence du Cygne noir ? *Black and Mute Swan*.



effectuées jusqu'alors manquent de ce contexte temporel pour permettre l'analyse fine des impacts et des effets d'espèces potentiellement invasives (Strayer *et al.* 2006).

Dans le même temps cette « xénodiversité » a ouvert la voie, depuis une quinzaine d'années, à des débats passionnés entre les tenants d'une science objective et d'une rigueur éthique, et ceux d'une « hostilité aux étrangers » comme le souligne Simberloff (2003). Il est intéressant de constater également combien le message d'explication concernant certaines espèces (arrivée du Cygne noir et menaces sur les autres espèces de cygnes ou les espèces autochtones) peut-être aisément assimilé par les médias à une forme de racisme (obs. pers.)... Néanmoins, dans le contexte actuel, l'application du « principe de précaution » semble une alternative à la fois crédible et réaliste. Certaines espèces donnant des signes empiriques de menaces sur l'avifaune indigène doivent être placées sous haute surveillance écologique. Pour quelques-unes d'entre elles (Érismature rousse et Ibis sacré notamment), les mesures de régulation, voire d'éradication, proposées ou entreprises s'inscrivent logiquement dans ce contexte de précaution. Selon Hulme (2006), tout l'enjeu de cette problématique réside en réalité dans la façon donc les réponses possibles – prévention, éradication, contrôle – sont appréhendées en fonction des espèces concernées. Cet auteur démontre par ailleurs, au vu de nombreuses interventions à travers le monde que l'éradication est généralement moins coûteuse sur le moyen/long terme que le contrôle, et s'avère bien sûr plus efficace. L'enjeu actuel, prôné par la plupart des organismes de conservation de la nature est que la limitation, voire l'éradication, doivent être les démarches à envisager en priorité. Dans ce contexte de principe de précaution, il est conseillé d'agir vite, sans attendre une démonstration du caractère nuisible de l'espèce invasive. Même si les espèces d'oiseaux potentiellement invasives ont probablement un impact moindre que certaines plantes ou insectes sur les espèces autochtones et les écosystèmes (Lowe *et al.* 2001, Strayer *et al.* 2006), il y a nécessité d'exercer une vigilance accrue sur la dynamique de ces espèces nouvellement arrivées et/ou en voie

d'installation en Europe. De même, la multiplication du nombre d'espèces concernées par ce problème est à mettre en relation directe avec d'autres facteurs, tels que la perte des milieux naturels ou le réchauffement climatique, qui agissent en synergie avec lui et potentialisent parfois les impacts des espèces allochtones sur l'avifaune et les milieux naturels. Ces espèces allochtones souvent très adaptables et généralistes représentent alors une menace importante pour des espèces spécialisées, possédant une niche écologique étroite et déjà souvent menacées par la perte ou la modification de leur habitat.

REMERCIEMENTS

Il convient de remercier ici chaleureusement l'ensemble des observateurs et des associations qui ont répondu à l'enquête nationale : J. Abel, C. Aucouturier, T. Bara, A. & D. Barthès, A. Barzic, N. Bazin, G. Bentz, Y. Bernard, A. Bernard, T. Besançon, E. & T. Beyna, L. Bianchini, M. Boschert, J.-F. Bousquet, O. Bousquet, F. Bouzendorf, F. Brière, Y. Brouillard, C. Bury, S. Carbonnaux, G. Cavitte, F. Cazaban, E. Cazier, J. Celse, M. Chalvet, E. Champagne, M. Champion, L. Chevallier, J. Coatmeur, P. Crouzier, R. Cruse, Y. Dabry, E. Dansette, T. Daumal, G. Debout, P.-A. Dejaifve, S. Delehay, C. Deliry, C. Denis, D. Desmots, S. Detalle, F. Dhermain, P. Dome, J.-L. Durin, J.-C. Drapier, C. Dronneau, P.J. Dubois, S. Dubois, S. Duchateau, J.-P. Dulphy, M. Duquet, B. Eliotout, P. Faucon, C. Feigné, P. Feldmann, A. Flitti, G. Flohart, A. Fossé, J. Fouert-Pouret, J.-M. Fourcade, M. Fusari, S. Gautier, M. Gauthier-Clerc, N. Gendre, J. Gonin, P. Gradoz, J.-L. Grangé, F. Gueguen, A. Guyot, C. Helbling, X. Hindermeyer, S. Hommeau, S. Houpert, D. Houston, D. Huin, N. Issa, G. Jardin, J. Jean-Baptiste, F. Jiguet, G. Joannès, F. Johannot, H. Julliot, J. Lacampagne, J.-J. Lallemand, B. Lamothe, M.-A. Larbot, P. Le Maréchal, R. Lécaille, P.-R. Legrand, G. Lepoutre, C. Letourneau, J.-M. Lucas, P. Lustrat, S. Maisonhaute, R. Malécot, P. Malenfert, F. Malher, G. Malherbe, O. Maréchal, S. Marquis, S. Merle, V. Merriau, D. Michelat, N. Minéry, B. Mouquet, G. Muller, C. Münch, P. Mur, Y. Nadal, S. Nédellec, A. Nerrière, G. Olioso, B. Paepegaey, V. Palomares, O. Paris, A. Pataud, R. Pelissier, F. Pelsy, S. Péres, A. Perthuis, A. & J. Piette, B. Pont, F. Portier, J. Présent, P. Provost, W. Raitière, S. Reeber, M. Renard, C. Rousseau, T. Roy, X. Rufay, A. Sauvage, B. Scaar, F. Séité, J.-P. Sibley, O. Sigaud, F. Sueur, R. Tonnel, P. Tournet, A. Trompat, F. Tron, J. Trotignon, P.-V. Vandenweghe, H. Verne, J.-L. Verrier, S. Vincent, A. Vinot, A. Virondeau, A. Ward, A. Willer, T. Williams, T. Williamson, P. Yésou, M. Zucca. Et pour les associations : Centre Ornithologique Lorrain, Centre Ornithologique Rhône-Alpes, CEOB-Aile Brisée, Groupe

Ornithologique des Pyrénées Atlantiques, Groupe Ornithologique Normand, LPO-Alsace, LPO-Anjou, LPO-Auvergne, LPO-Charente-Maritime, LPO-Île-de-Ré, LPO-Loire-Atlantique, LPO-Sarthe, LPO-Touraine, LPO-Vienne, LPO-Île-de-France, Société d'Étude et de Protection des Oiseaux en Limousin, Société Ornithologique du Bec d'Allier. Ce travail a pu être entrepris grâce au financement de la DNP du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (CPO 2006, Action n°25). Merci à la LPO et à son directeur Michel Métais d'avoir porté ainsi le projet. Enfin, mes remerciements vont à Allain Bougrain-Dubourg, Pierre Le Maréchal et Pierre Yésou pour leur relecture attentive du manuscrit et des références que ce dernier a pu me fournir tout au long de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

- AMANO H.E. & EGUCHI K. (2002). Foraging niches of introduced Red-billed Leiothrix and native species in Japan. *Ornithological Science* 1 : 123-131.
- ANDEREGG R. (2005). Carton rouge pour le tadorne. *Environnement Biodiversité* 3/05 : 49-50.
- BASLY J.-P. (2007). Le Léiothrix jaune *Leiothrix lutea* en Béarn : répartition, effectifs et comportement. *Ornithos* 14-6 : 370-375.
- BLAIR M.J., MCKAY H., MUSGROVE A.J. & REHFISCH M.M. (2000). Review of the status of introduced non-native waterbird species in agreement area of the African-Eurasian Waterbird Agreement research contract CR0219. *BTO Research Report* 229 : 1-129.
- BOËT M. & BOËT M. (1990). Inventaire ornithologique du jardin botanique de la Corniche Fleurie (Nice). *Biocosme mésogéen* 7 : 151-169.
- BUTLER C.J. (2005). Feral parrots in the Continental United States and United Kingdom : past, present and future. *J. of Avian Medicine and Surgery* 19 : 142-149.
- CHALVET M. & BASLY J.-P. (2002). Présence du Rossignol du Japon en Béarn, versant nord des Pyrénées occidentales. *La Marie Blanche* 10 : 36-38
- CLERGEAU P., YÉSOU P. & CHADENAS C. (2005). *Ibis sacré (Threskiornis aethiopicus). État actuel et impacts potentiels des populations introduites en France métropolitaine*. Rapport MEDD/INRA/ONCFS.
- CLERGEAU P. & YÉSOU P. (2006). Behavioural flexibility and numerous potential sources of introduction for the sacred ibis: causes of concern in western Europe? *Biological Invasions* 8 : 1381-1388.
- COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2007). En direct de la CAF. Liste officielle des Oiseaux de France (Catégories A, B et C). *Ornithos* 14-4 : 234-246.
- CORDIER J. (2002) : Reproduction dans les Pyrénées-Atlantiques du Léiothrix jaune *Leiothrix lutea*. *Alauda* 70 : 260-262.
- CROUZIER P. & J.-B. (2003). Première nidification de l'Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiacus* en Rhône-Alpes. *Ornithos* 10-6 : 296-297.
- CURTIS O.E., HOCKEY P.A.R. & KOESLAG A. (2007). Competition with Egyptian Geese *Alopochen aegyptiacus* overrides environmental factors in determining productivity of Black Sparrowhawks *Accipiter melanoleucus*. *Ibis* 149 : 502-508.
- DEVILLERS P., ROGGEMAN W., TRICOT J., DEL MARMOL P., KERWIJN C., JACOB J.-P. & ANSELIN A. (1988). *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- DUBOIS P.J. & PERENNOU C. (1997). Protection d'un oiseau menacé, l'Érismature à tête blanche *Oxyura leucocephala*. *Ornithos* 4-2 : 49-53.
- DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. & YÉSOU P. (2001). *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris.
- EPSTEIN J.H., MCKEE J., SHAW P., HICKS V., MICALIZZI G., DASZAK P., KILPATRICK A.M. & KAUFMAN G. (2007). The Australian Ibis (*Threskiornis molucca*) as a reservoir of zoonotic and livestock pathogens. *EcoHealth* 3 : 290-298.
- EUROPEAN COMMISSION (2004). *Life II – Alien species and nature conservation in the EU*. Life Focus.
- FABRICIUS E., BYLIN A. & RADESATER T. (1974). Intra- and interspecific territorialism in mixed colonies of the Canada Goose *Branta canadensis* and the Greylag Goose *Anser anser*. *Ornis Scandinavica* 5 : 25-35.
- FRÉMONT J.-Y., DUQUET M. & LE CHN (2006). Les oiseaux rares en France 2004. 23^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 13-2 : 73-113.
- GRADOZ P. (2004). Considérations sur les anatidés nouveaux venus en Alsace, d'après les observations faites au cours des 25 dernières années. *Bull. Soc. His. Nat. et Ethnogr. de Colmar* 66 : 9-17.
- HAGEMEIJER E.J.M. & BLAIR M.J. (1997). *The EBCC Atlas of European Breeding Birds: Their Distribution and Abundance*. T. & A.D. Poyser, London.
- HARIO M. & RINTALA J. (2003). *[Population trends of the Mute Swan, the Common Eider and three species of goose on the Finnish coasts in 1986-2003]*. (En finnois). *Linnet* 2003 : 49-57.
- HOPZAPFEL C., LEVIN N., HATZOFE O. & KARK S. (2006). Colonisation of the Middle East by the invasive Common Myna *Acridotheres tristis* L., with special reference to Israel. *Sandgrouse* 28 : 44-51.
- HUGHES B., CRIADO J., DELANY S., GALLO-ORSI U., GREEN A., GRUSSU M., PERENNOU C. & TORRES J. (2000). The status of American Ruddy Duck *Oxyura jamaicensis* in the Western Palearctic : towards an action plan for eradication. *TWSS News* 12 : 26-33.
- HULME P.E. (2006). Beyond control: wider implications for the management of biological invasions. *Journal of Applied Ecology* 43 : 835-847.
- LARSSON K., FORSLUND P., GUSTAFSSON L. & EBBINGE B.S. (1988). From the high Arctic to the Baltic: the successful establishment of a Barnacle goose population on Gotland, Sweden. *Ornis Scand.* 19 : 182-189.
- LE MARÉCHAL P. & LESAFFRE G. (2000). *Les Oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- LOWE S., BROWNE S., BOUDJELAS S. & DE POORTER M. (2001).

100 of the World's worst invasive alien species. IUCN/ISSG.

• JAPIOT X. (2005). *Psittacidés en villes d'Europe*. Mairie de Paris, Direction des Parcs, Jardins & Espaces Verts, Service de l'Écologie Urbaine, Section Études et Prospectives Environnementales, Pôle Biodiversité.

• JIGUET F. & LA CAF (2007). En direct de la CAF. Les inséparables de St-Jean-Cap-Ferrat et de Beaulieu-sur-Mer. *Ornithos* 14-6 : 376-381.

• HARIO M. & RINTALA J. (2003). [Population trends of the Mute Swan, the common eider and three species of goose on the Finnish coasts in 1986-2003]. (En finnois). *Linnut* 2003 : 49-57.

• KAYSER Y., CLÉMENT D. & GAUTHIER-CLERC M. (2005). L'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* sur le littoral méditerranéen : impact sur l'avifaune. *Ornithos* 12-2 : 84-86.

• KESTENHOLZ M., HEER L. & KELLER V. (2005). Etablierte Neozoen in der europäischen Vogelwelt – eine Übersicht [Non-indigenous bird species established in Europe – a review]. *Orn. Beobachter* 102 : 153-180.

• KIRBY J.S., AUSTIN G.E., ROWCLIFFE J.M., WERNHAM C.V., PETTIFOR R.A. & CLARK N.A. (1998) *Population Dynamics of Canada Geese in Great Britain and Implications for Future Management*. A preliminary report to the Department of the Environment.

• LEVER C. (2005). *Naturalized birds of the world*. Poyser, London.

• MANGNALL M. & CROWE T. (2002). Population dynamics and the physical and financial impacts to cereal crops of the Egyptian Goose *Alopochen aegyptiacus* on the Agulhas Plain, Western Cape, South Africa. *Agriculture, Ecosystems & Environment* 90 : 231-246.

• MARION L. (2005). *Status of the breeding population of spoonbills in France and relation with sacred Ibis*. Colloque du Groupe Spatules, Hongrie, août 2006.

• MARTÍN PAJARES M. (2007). La Cotorra argentina (*Myiopsitta monachus*) en la ciudad de Madrid : expansión y hábitos de nidificación. *Anuario Ornitológico de Madrid* 2005 : 76-95.

• MAYAUD N. (1936). *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Paris.

• OGILVIE M. AND THE RARE BREEDING BIRDS PANEL (2004). Non-native birds breeding in the UK in 2002. *British Birds* 97 : 633-637.

• OTTENS G. & RYALL C. (2003). House Crows in the Netherlands and Europe. *Dutch Birding* 25 : 312-319.

• OWEN M., CALLAGHAN D. & KIRBY J. (2003). *Guideline on avoidance of introduction of non-native migratory waterbirds species*. 4th meeting of the technical committee of Agreement on the conservation of African-Eurasian migratory Waterbirds (AEWA). 12-13 mai 2003, Tashkent, Ouzbékistan.

• OWEN M., CALLAGHAN D. & KIRBY J. (2006). *Guidelines on Avoidance of Introductions of Non-native Waterbird Species*. AEWA Technical Series No.12. Bonn, Germany.

• PASCAL M., LORVELEC O, VIGNE J.-D., KEITH P. & CLERGEAU P. (coord.) (2003). *Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions*. INRA/CNRS/MNHN. Rapport au MEDD (DNP), Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003 : 381 pages. (<http://www.rennes.inra.fr/scribe/document/rapport.pdf>)

• PITHON J.A. & DYTHAM C. (2001). Determination of the origin of British feral Rose-ringed Parakeets. *British Birds* 94 : 74-79.

• REEBER S. (2002). Nidification de la Spatule d'Afrique *Platalea alba* au lac de Grand-Lieu (Loire-Atlantique). *Ornithos* 9-1 : 42-43.

• REEBER S. (2005a). L'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* au Lac de Grand Lieu. *Groupe Naturaliste Grand-Lieu* 7 : 13-15.

• REEBER S. (2005b). Les pièges de l'identification. L'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*. *Ornithos* 12-2 : 78-80

• REEBER S. (2006). *Suivi ornithologique : impact de l'ibis sacré*. SNPN, rapport d'activité, réserve naturelle du lac de Grand-Lieu, période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 : 14-15.

• RIEGEL J. & LES COORDINATEURS-ESPÈCE (2007). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14-3 : 137-163.

• REISE K., OLENIN S. & THIELTGES D.W. (2006). Are aliens threatening European aquatic coastal ecosystems ? *Helgol. Mar. Res.* 60 : 77-83.

• ROOBROUCK A. (2001). Acclimatation de Faisans vénérés (*Symaticus reevesii*) en France (1985-1995). *Game and Wildlife Science* 18 : 273-287.

• SCOTT P & WILDFOWL TRUST (1972). *The Swans*. Michael Joseph, London.

• SHIRLEY S.M. & KARK S. (2006). Amassing Efforts against Alien Invasive Species in Europe. *PLoS Biol* 4(8) : e279 (<http://biology.plosjournals.org/>)

• SIMBERLOFF D. (2003). Confronting introduced species : a form of xenophobia ? *Biol. Invasions* 5 : 179-192.

• STAYER D.L., EVINER V.T., JESCHKE J.M. & PACE M.L. (2006). Understanding the long-term effects of species invasions. *Trends in Ecology and Evolution* 21 : 645-651.

• SUNDMANN S. & HUSTINGS F. (2005). Parallel developments in the bird populations in the Netherlands and the neighbouring German federal state of North Rhine-Westphalia over the last 25 years. *Bird and Aviation* 25 : 1-10.

• URDIALES C. & PEREIRA P. (1993). *Clé d'identification de O. jamaicensis et O. leucocephala et ses hybrides*. ICONA Publ., Madrid.

• VAN DIJK A.J., DIJKSEN L., HUSTINGS F., KOFFIJBERG K., SCHOPPERS J., TEUNISSEN W., VAN TURNHOUT C., VAN DER WEIDE M.J.T., ZOETEBIER D. & PLATE C. (2005). *Broedvogels in Nederland in 2003*. SOVON-monitoringrapport 2005/01.

• VAN GALEN R. (2005). A surprise: Northern Goshawk *Accipiter gentilis* presumably hatches chick of Egyptian Goose *Alopochen aegyptiacus*. *De Takkeling* 13-1 : 82-83.

• VANGELUWE D. & ROGGEMAN W. (2000). *Évolution, structure et gestion des rassemblements d'Ouettes d'Égypte férales en Région de Bruxelles-Capitale*. Bruxelles, Rapport à l'IBGE.

• VASLIN M. (2005). Prédation de l'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* sur des colonies de sternes et de guifettes. *Ornithos* 12-2 : 106-109.

• VIDAL P. (1986). Avifaune des îles d'Hyères (Var). *Faune Philippe J. Dubois, LPO*
62 rue Bargue, 75015 Paris
(pjdubois@orange.fr)